

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DE LA SOCIÉTÉ  
DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DU DÉPARTEMENT DU VAR, SÉANT A TOULON.

—  
DEUXIÈME ANNÉE. N° 1.  
—

TOULON,  
IMPRIMERIE ET LITH. DE CANQUOIN,  
RUE NLUVE, NUMÉRO 1.

1834.



# Sciences Mathématiques.

---

## NOUVEL INSTRUMENT

PROPRE

### A MESURER LES DISTANCES

A L'OEIL ET SANS CALCUL.

INVENTÉ

PAR M. ROCHE,

PROFESSEUR DE MATHEMATIQUES DANS L'ARTILLERIE DE MARINE,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES,

BELLES-LETTRES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DU VAR.

---

La connaissance des distances est utile à la fois à l'ingénieur civil et à l'ingénieur militaire ; l'art de la guerre nécessite la connaissance des distances de l'ennemi , de ses remparts et de ses batteries ; dans la vie civile, les opérations de la géodésie, de l'arpentage et la levée des plans demandent également la connaissance des distances , qui très souvent sont inaccessibles ou d'un difficile accès ; des moyens principaux ont été employés jusqu'à ce

jour pour parvenir à ce but. 1<sup>o</sup> Les moyens graphiques consistant dans le dessin graphique sur une planchette des lignes dirigés aux points éloignés, d'où l'on déduit les distances, par la similitude des triangles d'après une base proportionnelle mesurée et rapportée à une échelle donnée; on emploie souvent une carte topographique relevée d'avance pour obtenir ainsi les distances; mais ce moyen, dépendant du rapport de petites dimensions et de l'intersection de lignes faisant entre elles des angles très petits, est en général peu exact; 2<sup>o</sup> les moyens arithmétiques ou trigonométriques, qui à consistent à calculer les distances cherchées d'après des triangles semblables mesurés sur le terrain ou calculés avec des instruments trigonométriques, tels que graphomètres, théodolites, octans ou sextans; ces moyens sont en général assez exacts, mais ils exigent 1<sup>o</sup> la mesure d'une base assez longue sur le terrain, 2<sup>o</sup> des calculs plus ou moins longs, qui ne peuvent se faire sur le champ; dans les reconnaissances militaires, ou dans les combats, il est nécessaire d'avoir immédiatement la connaissance des distances; dans les levés de terrains, cette connaissance immédiate est également précieuse, parce qu'elle épargne du temps et des peines; c'est surtout pour la mesure des distances des hauteurs des montagnes, et des largeurs des fleuves et des rivières qu'elle est précieuse: et le levé d'un terrain pourrait ainsi s'exécuter sans

mesurer de base, et sans quitter la place que l'on aurait choisie et d'où l'on pourrait découvrir commodément les points éloignés dont on rapporterait les positions sur un plan orienté d'après des lignes partant d'un centre commun.

C'est en faisant une heureuse application du principe général de la géométrie et de la géodésie, le principe de la similitude des triangles, que je suis parvenu à imaginer et à construire un instrument très simple, qui donne la mesure de la distance à l'œil et sans calcul, et auquel j'ai donné le nom de *macromètre*.

Cet instrument consiste dans une règle graduée sur laquelle glisse un châssis mobile, pouvant s'arrêter dans un endroit quelconque de la règle, soit par le frottement, soit au moyen d'une vis de pression; ce châssis porte deux fils mobiles et parallèles en crin ou en métal, pouvant s'éloigner ou se rapprocher à volonté dans un châssis intérieur, qui lui-même s'élève ou s'abaisse à volonté dans le châssis fixe dans lequel il glisse à frottement; le châssis intérieur qui porte les fils est gradué d'un côté en lignes et parties de lignes, par exemple, de l'autre en millimètres et parties de millimètres; de sorte qu'en représentant par l'écartement des fils une hauteur ou une autre dimension d'un objet éloigné, située dans un plan perpendiculaire à la distance de ce point à l'observateur; si j'observe cet objet de l'extrémité de la règle par le petit trou

d'une pinnule, en avançant ou reculant le châssis jusqu'à ce que l'intervalle des fils couvre exactement la dimension observée, la distance marquée sur la règle où s'arrêtera le châssis, indiquera en toises ou en mètres la distance cherchée, qui sera représentée par des lignes ou des millimètres.

---

#### CONSTRUCTION ET USAGE DU MACROMÈTRE.

Pour observer des distances de six ou sept cents toises à l'échelle d'une ligne pour toise, il faut une règle d'environ cinq pieds; on peut se borner à une longueur de trois pieds, qui comprend 432 lignes, et même à une longueur de deux pieds et demi; car il convient, pour la commodité de l'observation, que le châssis ne soit ni trop rapproché ni trop éloigné de l'œil; de sorte que, pour les petites distances il conviendra de prendre une échelle double ou multiple; c'est-à-dire que l'on prendra deux lignes pour toise ou six lignes pour toise, c'est-à-dire une ligne pour pied pour des distances de 50 à 100 ou 150 pieds, par exemple, ce qui sera plus commode que l'échelle d'une ligne pour toise, où le châssis se trouverait éloigné de l'œil de 8 à 25 lignes seulement; de même pour des distances supérieures à 400 toises, on peut, pour plus de commodité, dédoubler l'échelle et prendre demi-ligne pour toise ou une ligne pour deux toises; dans ce cas, il suffira, pour avoir la distance, de

doubler le nombre indiqué sur la règle, tandis qu'en prenant deux lignes pour toise, il faudrait en prendre la moitié.

Pour faciliter l'évaluation des dimensions éloignées sur le châssis, l'échelle de lignes est divisée en tiers de lignes, avec un nonius d'une ligne divisée en quatre, afin d'évaluer les points différens des tiers aux quarts, qui répondent à une hauteur d'un demi-pied à l'échelle d'une ligne pour toise. On peut, au lieu de nonius, employer une échelle divisée en doubles points dont la moitié peut s'apprécier aisément à l'œil. L'échelle métrique est divisée en millimètres, avec un nonius de quatre millimètres divisé en cinq, qui permet d'évaluer des cinquièmes de millimètres, qui ressemblent assez à des points, car ils valent 1<sup>m</sup>, 06; une échelle de doubles millimètres, divisée en cinq parties, dont la moitié pourrait s'apprécier à l'œil, remplirait le même but.

On peut donner aux mesures du châssis une plus grande précision, en employant au lieu de nonius une vis de rappel qui élève le châssis du fil mobile, ayant pour tête une circonference divisée en huit parties, et fesant trois tours pour une ligne, ce qui donnera des demi-points ou quatre tours et demi, ce qui donnera des tiers de points; avec une circonference divisée en six, il faudrait quatre tours pour des demi-points, et six tours pour des tiers de points.

On peut, sur la règle, apprécier jusqu'à un certain point la limite des erreurs que l'on peut commettre, en observant de combien de divisions le châssis peut se mouvoir sur la règle, sans que la coïncidence soit sensiblement altérée. Si c'est de deux, en prenant la moyenne, l'erreur serait d'environ une toise. Mais plus les bords de l'objet seront nets, plus la coïncidence exacte sera facile à obtenir; l'exactitude sera aussi d'autant plus grande que la règle dirigée vers l'objet approchera plus de la position horizontale; on y parviendra en élevant le double châssis qui contient les fils écartés, à une hauteur suffisante si l'objet est élevé au dessus de l'horizon, ou en l'abaissant, au contraire, le plus possible si l'objet est au dessous du niveau de l'observateur; comme cet abaissement se trouve borné par la règle, on y suppléera au moyen d'une pinnule mobile que l'on élèvera d'une hauteur convenable, et l'on observera sur les côtés de la règle, dont l'étendue pourrait masquer la partie centrale des fils.

La pinnule placée à l'extrémité de la règle sera placée, non pas au zéro des divisions, mais à deux lignes environ plus loin, afin que l'œil qui ne touche pas la pinnule, réponde le plus exactement possible à l'origine de la graduation qui représente les distances.

On peut donner au macromètre la forme d'une lunette qui aura au moins dix-sept pouces de lon-

gueur; et susceptible de s'allonger de seize pouces environ, de manière à présenter une échelle de deux pieds et demi au moins, au moyen d'un tirage; le châssis restera fixé à l'extrémité avec des vis tenant lieu de nonius, pour mesurer l'écartement des fils; on augmentera ou diminuera l'échelle de manière à ce que la distance se trouve exprimée dans la graduation du tuyau intérieur; on pourrait employer deux tirages au lieu d'un, pour plus de commodité; les fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 représentent les deux espèces de macromètres, sous formes de règles et de lunettes.

---

#### MESURE DES DISTANCES PAR LE MACROMÈTRE, AU MOYEN DES DIFFÉRENCES DE NIVEAU.

Lorsqu'on connaît la différence de niveau du point où se fait l'observation, et par suite du centre de la pinnule où s'applique l'œil de l'observateur à celui dont on veut mesurer la distance, on n'a pas besoin de connaître aucune dimension de l'objet éloigné; cette différence de niveau en tient lieu, car elle représente réellement une dimension verticale, dont une extrémité est le point du but que l'on observe, et l'autre un point situé au dessus ou au dessous dans la verticale élevée en ce point, et de niveau avec l'œil de l'observateur.

Sur terre, l'observation se fait au moyen d'un

niveau à bulle d'air placé sur la règle; sur le châssis fixe du macromètre est tracé, par une ligne horizontale, la ligne de niveau avec le trou de la pinnule, relativement à la surface de la règle: c'est à cette hauteur que se place le fil supérieur, si l'objet est au dessous du niveau de l'œil de l'observateur, ou le fil inférieur s'il est au dessus. Ce fil, de niveau avec l'œil, devient inutile dans l'observation lorsque la règle est horizontale. Il ne sert qu'à déterminer l'écartement de l'autre, qui représente à l'échelle macrométrique la différence de niveau: mais si l'on n'a pas de niveau à bulle d'air, il servira à mesurer l'horizontalité de la règle en dirigeant le rayon visuel de la pinnule à ce fil sur deux jalons ou deux points du terrain, placés à la même hauteur de niveau.

Sur mer, où un niveau à bulle d'air serait d'un usage impraticable, il faut observer l'horizon de la mer; mais pour que la règle soit horizontale, il faut que le rayon visuel de la pinnule soit dirigé sur un point fixe placé à l'extrémité de la règle, et moins élevé que cette pinnule d'une quantité égale à la tangente de la dépression de l'horizon. Dans le cercle ayant pour rayon la longueur de la règle, cette quantité ne serait que de sept points pour une hauteur de cinq toises ou de vingt pieds: elle croît comme les racines quarrées des hauteurs; ainsi ce sera  $4''$ , 4 pour deux toises, et  $3''$ , 8 pour huit toises de hauteur.

( 9 )

Cependant on peut observer la distance en se guidant sur l'horizon de la mer et obtenir la coïncidence; puis, au moyen d'un petit calcul , déduire de cette distance inexacte la distance réelle. En effet , si nous désignons par  $h$  la hauteur de l'observateur en toises, représentant en lignes l'écartement des fils, par  $d$  la distance donnée par la règle, et par  $A$  l'angle de dépression de l'horizon qui dépend de la courbure de la terre , l'on aura par la coïncidence la proportion suivante, où  $x$  représente la vraie distance.

$$h \tan A : d :: h : x.$$

d'où l'on tire  $x = \frac{dh}{h + dtan A}$ ; mais si nous désignons par  $\frac{r}{r}$  la fraction égale à  $\tan A$  pour  $h = 1^t$  l'on aura  $\tan A = \frac{r_h}{r}$ ; et la formule deviendra  $x = \frac{dh}{h + \frac{d}{r} r_h}$ ; l'angle  $A$  pour la hauteur d'une toise =  $2' 29''$ , dont la tangente est égale à l'unité divisée par  $1384,33$ ; on peut donc supposer  $r = 1384$ ; la correction soustractive différera peu de  $\frac{d^2}{1384 r_h}$  ou de  $\left(\frac{d}{37}\right)^2 : v h$ ;

quantité un peu trop forte; mais en négligeant la fraction dans la division de  $d$  par  $37$ , on approchera , à peu de chose près , de la valeur réelle. Supposons , par exemple ,  $h = 4$  et  $d = 360$ ; on trouve par le calcul exact  $x = 318,5$ ; mais en

prenant le quotient 9 en nombres entiers de 360 par 37, et divisant le carré 81 par  $\sqrt{h} = 2$ , on a pour la différence 40,5 et  $x = 319,5$ ; pour une hauteur donnée, on peut d'ailleurs calculer les corrections des distances et en faire une table.

On peut aussi, avec la règle ordinaire, trouver la valeur assez approchée sans correction, en faisant une seconde observation par l'horizon opposé de la mer, au moyen d'un petit miroir placé sur la règle qui, dans ce cas, sera un peu élevée au dessus de l'horizon, on aura alors  $x = \frac{d'h}{h-d\tan a}$   $d'$  étant la distance donnée par la règle: la moyenne de ces deux valeurs différera peu de la valeur de  $x$ , qui sera ainsi, à peu de choses près,  $\frac{d+d'}{2}$ .

Dans le cas où l'on n'apercevrait pas l'horizon de la mer, et où l'on ne connaîtrait aucune dimension de l'objet éloigné, on essaierait, en saisissant l'instant où le bâtiment est droit, d'observer un point à même hauteur de l'œil de l'observateur dont la hauteur est connue, et l'on opérerait, comme à l'ordinaire, d'après cette dimension.

### COMPLÉMENT DU MACROMÈTRE

AVEC LA LUNETTE DE GALILÉE.

Pour faciliter l'observation des dimensions d'un objet éloigné au delà de trois cents toises, il con-

vient d'adapter sur la règle ou à l'extrémité du tube du macromètre une lunette de Galilée, dont l'oculaire viendra toucher la pinnale, ou sera recouvert d'une pinnule. L'observation se fait avec cette lunette comme à la vue simple; mais lorsqu'on a trouvé la coïncidence, il faut ajouter à la distance observée une quantité constante, qui est exprimée à compter de l'objectif par la formule  $\frac{a l}{a - 1}$  dans laquelle  $a$  désigne le foyer de l'objectif,  $l$  la longueur de la lunette, c'est-à-dire la distance des centres optiques des deux verres. Si la lunette est couchée sur la règle, il faut retrancher de cette expression la quantité  $l$ , ce qui réduit la correction à  $\frac{l r}{a - 1}$ , expression qui serait exacte si le centre de l'oculaire répondait au zéro de la graduation, puisque la correction totale compte du centre de l'objectif. On peut facilement l'y faire correspondre; mais si la lunette affleurait la règle ou le tube, il faudrait retrancher de la correction ci-dessus une ligne environ. Voici la démonstration de la formule qui exprime cette correction macrométrique.

La figure 10 représente une coupe des deux verres de la lunette, avec la marche des rayons lumineux et de l'image obtenue par la coïncidence de l'intervalle des fils, représenté par la ligne Q'P' au dessus de l'axe optique  $o i$  supposé horizontal; la ligne QP représente la position du châssis por-

tant le même intervalle, de manière à donner la coïncidence à la vue simple, l'œil étant supposé placé au centre de l'objectif.  $o\ b$  représentant la distance focale principale de l'objectif, est le point où l'image d'un objet éloigné viendrait se peindre, si l'oculaire n'existe pas, et l'angle  $aib$  est celui dans lequel l'objet est vu au moyen de l'oculaire dont  $i$  est le centre optique; on conçoit que la ligne  $p\ q$ , vue du point  $o$  sous le même angle que l'objet éloigné, lors de la coïncidence à la vue simple, vient faire son image virtuelle en  $p'\ q'$  dans le même angle  $oab$ , et son image réelle dans l'angle  $ipq$  plus petit que  $iba$ ; il faut donc, pour obtenir la coïncidence avec la lunette, rapprocher l'intervalle  $p\ q$  en  $P'\ Q'$  pour que, faisant son image plus loin par rapport à l'oculaire, en  $p'\ q'$  et sous un angle plus grand, l'image réelle coïncide avec celle de l'objet dans un angle  $p'iq' = iba$ ; désignons par  $m$  et  $m'$  les distances focales  $op$  et  $op'$  des lignes  $PQ$  et  $P'Q'$ , par  $p$  et  $p'$  les distances  $op$  et  $op'$  de ces lignes à l'objectif, par  $k$  et  $k'$  les hauteurs des images virtuelles  $p\ q$  et  $p'\ q'$ , et par  $h$  et  $h'$  les hauteurs d'un objet éloigné vu sous les angles  $opQ$  et  $op'Q'$ ; nous aurons pour la tangente de l'angle  $p'iq'$ ,  $= iba$ ,  $\frac{h}{a-1} = \frac{k'}{m-1}$ ; mais les triangles semblables  $iba$ ,  $ip'q'$  donnent  $a : m' :: h : k' = \frac{m'h}{a-1}$ ; de plus la théorie des lentilles donne pour la distance  $m'$ ,  $m' = \frac{p'a}{p'-a}$

( 13 )

d'où résulte  $m' - l = p'(a - 1) - al$ ; substituant les valeurs de  $m' - l$  et de  $k'$  dans l'équation primitive; elle deviendra

$$\frac{h}{a - 1} = \frac{m' p'}{p'(a - 1) + al}$$

mais les triangles semblables  $OPQ$ ,  $oba$ ,  $OPQ'$ ,  $oba'$  donnent  $p : m :: e : h$ ,  $p' : m :: e : h'$ ,  $e$  désignant l'intervalle des fils  $PQ = p'Q'$ : ces deux proportions, dont les moyens sont égaux, donnent l'équation des extrêmes  $ph = p'h'$ . Or, si nous multiplions par  $p$  le premier membre de l'équation ci-dessus, nous aurons deux fractions égales dont les numérateurs seront égaux, et en égalant leurs dénominateurs, on aura  $p(a - 1) = p'(a - 1) + al$ , d'où l'on tire pour la distance réelle  $p$ , exprimée au moyen de la distance  $p'$  donnée par la coïncidence avec la lunette  $P = p' + \frac{akl}{a - 1}$ , dont la longueur  $p - p'$  ou la correction additive sera exprimée par la formule.

$$p - p' = \frac{al}{a - 1}$$

Il est facile de prouver que pour une distance même de 50 toises, cette correction où la distance est supposée infinie, différera infiniment peu de la valeur ci-dessus. En effet,  $d$  désignant la distance de l'objet, la distance focale sera  $\frac{ad}{d - a}$ ; substituant cette valeur à la place de  $a$ , nous aurons  $p - p' = \frac{adl}{(a - 1)d - al}$  ou  $p - p' = \frac{al}{a - 1} \frac{a}{d}$

Or,  $a$  étant à peu près de 5 pouces et de 2 p. 5,  
 $d = 50$  t.  $= 6000$  la fraction  $\frac{a}{d}$   
 $= \frac{126}{72000} = \frac{1}{576}$  fraction qu'on peut négliger  
à côté de  $a - 1 = 2,5$ ; on trouvera  $p - p' = 5$   
 $+ \frac{5}{1429}$ ; l'erreur  $\frac{5}{1429}$  équivaut à  $\frac{720}{1429}$  points  
c'est-à-dire à un demi-point, et serait encore moins  
grave pour des distances supérieures à 50 toises.

---

### APPLICATIONS DIVERSES DU MACROMÈTRE ET DE SES MODIFICATIONS

#### A LA MESURE DES DISTANCES ET DES HAUTEURS.

On peut au moyen du macromètre mesurer une distance, 1<sup>o</sup> lorsqu'on connaît la dimension de l'objet, 2<sup>o</sup> lorsqu'on connaît la différence de niveau du point d'observation avec l'objet éloigné, 3<sup>o</sup> en déterminant par une observation faite avec la règle horizontale ou un niveau, un point à la même hauteur que l'observateur. Si dans ce cas on connaît cette hauteur relativement à un niveau commun avec l'objet, la question rentre dans le premier cas, et peut s'appliquer à la distance d'un navire ou d'une côte maritime, ou à la mesure de largeur d'un fleuve ou d'une rivière; mais si l'on ne connaît pas ou si l'on ne peut mesurer la hauteur de l'observateur relativement au niveau de la mer ou d'un fleuve, il faut alors

s'élever ou s'abaisser d'un certain nombre de toises au dessus du point de niveau avec l'objet, et la question rentre alors dans le second cas.

Mais dans le cas où l'observation d'un niveau quelconque sur un point éloigné deviendrait incommoder ou impraticable, on peut avec le macromètre, au moyen de deux observations, déterminer la distance d'un objet éloigné, par un calcul très simple, et en même temps une dimension observée sur cet objet, et qui peut servir de base pour d'autres mesures de distance, sans calcul; en effet, supposons une première observation faite avec un écartement des fils arbitraires et que je désigne par  $h$  en observant une hauteur  $H$ , et soit  $d$  la distance indiquée sur la règle; si l'on transporte la règle sur la même ligne d'observation, à une distance  $I$  du premier point dont la distance et l'objet est  $D$ , l'index du macromètre s'avancera d'une quantité  $i$  et indiquera une distance  $d + i$ , on aura alors évidemment pour déterminer  $D$  et  $H$ , les deux proportions ou la proportion double

$$i : I :: h : D :: d : H ; \text{ et } D = \frac{id}{i} \quad H = \frac{ih}{i}$$

Si les deux observations n'étaient pas faites sur la même ligne, on pourrait déterminer la distance au moyen d'un calcul trigonométrique, en mesurant un angle de la distance des deux points à celle d'un de ces points à l'objet; car

le rapport des côtés donné par le macromètre ferait connaître l'autre angle, et si l'angle connu était un angle droit, le rapport connu serait le sinus de l'autre angle à la base.

Quand à la mesure immédiate des hauteurs un peu considérables, comme il faudrait donner une hauteur incommodé au châssis, on y parviendra plus simplement en modifiant l'instrument qui prendra alors le nom d'*hypsomètre*. La hauteur fixe représentée par l'écartement des fils sera une distance fixe pour mesurer les hauteurs, connaissant la distance que l'on rapportera à une échelle donnée sur une règle horizontale ; le châssis mobile sera un châssis de vitre ou un châssis en verre ; l'observation se fera pour plus de commodité sur une hauteur où on placera ce châssis, ou à la croisée d'un appartement : dans ce cas, au lieu d'avancer ou de reculer le châssis, il sera plus simple d'allonger ou de raccourcir la règle, au moyen de deux règles glissant l'une dans l'autre, ou de deux tuyaux gradués, à l'extrémité desquels on placera une pinnule pour le point d'application de l'œil ; le châssis sera gradué par lignes transversales ou horizontales, et le point où l'œil verra sur le châssis la perspective du point éloigné, tel que le sommet d'une montagne ou d'une hauteur, sera sa hauteur ; si c'est à l'échelle d'un millimètre par mètre, et si la distance est de 100 mètres la

( 17 )

règle qui mesure la distance au châssis étant d'un mètre, le nombre des millimètres donnera la hauteur en mètres pour des distances moins éloignées, en employant l'échelle d'un centimètre pour mètre à une distance de 100 mètres; le même point de vue donnera la hauteur en mètres exprimée en centimètres sur le châssis. D'après ce principe, et dans le cas où l'on ne connaîtrait ni la distance d'un objet ni sa hauteur, ni celle d'une dimension observée, l'on pourra facilement, au moyen de deux observations, déterminer cette distance et ces hauteurs. Supposons un objet dont la hauteur ou une dimension située dans un plan parallèle du châssis soit  $h$ , et dont la perspective sur le châssis à une distance  $e$  soit  $p$ ; si l'on s'éloigne du châssis d'une quantité  $e+c$ , à une distance  $c$  du premier point, l'on aura sur le châssis une perspective représentée par  $p+q$ ; mais d'après les principes du *macromètre* ou de l'hypsomètre nous aurons les proportions  $x+e:e::h:p$ ;  $x+e+c:c::h:p+q$ ,  $x$  désignant la distance horizontale de l'objet au châssis; en égalant les deux valeurs de  $h$  qui sont  $\frac{p(x+e)}{e} = \frac{(p+q)(x+e+c)}{e+c}$  nous en tirerons la valeur de  $x$

$$x = \frac{eq(e+c)}{pc-qe}$$

Nous tirerons de là la valeur de  $x+e =$

( 18 )

$\frac{(p+q)e}{p-c-qe}$  et la valeur de  $h = \frac{p(x+e)}{c}$  qui est

$$h = \frac{(p+q)p}{p-c-qe}$$

Les mêmes valeurs seront aussi les distances et la hauteur du niveau de l'observateur d'un point éloigné, car  $p$  représentera la perspective de la verticale élevée par le point au niveau de l'œil, à la première observation, et  $p+q$ , la perspective de la même hauteur à la seconde;

Ces valeurs se simplifient beaucoup dans le cas où  $p = q$ , et dans celui où  $e = c$  comme on le voit par le tableau suivant ;

$$(p = q), x = \frac{e(c+e)}{c-e}, h = \frac{2pc}{c-e}$$

$$(c = e), x = \frac{2eq}{p-q}, h = \frac{p(p+q)}{p-q}$$

L'on peut donc avec un châssis de vitre gradué et une règle horizontale à coulisse portant à son extrémité une pinnule sur une tige verticale, mesurer sans sortir de son appartement et par un calcul très simple, les hauteurs et les distances des objets éloignés ; et si l'on connaît la hauteur on déterminera la distance sans calcul, et réciproquement la hauteur en connaissant la distance ; car le châssis de la vitre peut très bien suppléer à la règle du macromètre, qui dans ce cas sera une double règle à coulisse.

Si la règle n'était pas dirigée horizontalement, la différence entre la distance mesurée et la distance réelle serait égale au produit des différences

du niveau de l'observateur avec les deux extrémités du but, divisé par la distance ; car si l'on fait passer une circonférence du cercle par l'œil de l'observateur et les deux extrémités de l'objet éloigné perpendiculaire à la distance , l'horizontale passant par le milieu de cette dimension sera un diamètre du cercle , et en menant par une de ces extrémités une parallèle à ce diamètre qui coupera la verticale de l'œil de l'observateur d'après la propriété des cordes qui se coupent en parties proportionnelles , le produit des deux segmens de la corde verticale de l'œil sera  $n(n+h)$  ,  $h$  étant la hauteur du but et  $n$  la différence de niveau avec son extrémité ; et pour la corde horizontale le produit des deux segmens sera égal à la distance multipliée par la distance de la verticale du but à la corde parallèle égale à la dimension du but. Désignant cette distance par  $r$  et la distance au but par  $d$  , l'on aura  $dr = h(n+h)$  et  $r = \frac{n(n+h)}{d}$  ;  $r$  est l'erreur commise , vu que comme tous les angles qui s'appuient sur la même corde , sur une circonférence sont égaux ; l'observation donnera la même distance que si l'œil de l'observateur était placé à une des extrémités de la corde parallèle égale à celle du but , et dont la distance est  $d+r$  ;

l'erreur est plus petite que  $\frac{(n+1)h}{d}^2$  ou que la différence du niveau de l'œil avec le niveau de

l'objet divisé par la distance, ce qui revient au sinus versé de l'arc dont cette différence de niveau est le sinus, dans le cercle de l'observateur et du but. On voit par là, 1<sup>o</sup> que toutes les fois que l'horizontale mesurée par l'œil de l'observateur rencontrera la hauteur de l'objet éloigné, la mesure pourra se faire avec la règle horizontale, sur laquelle l'axe optique parallèle passera dans l'intervalle des fils; 2<sup>o</sup> que dans le cas où cette hauteur serait toute au dessus ou toute au dessous du niveau de l'observateur, en amenant la règle, à faire avec l'horizon le plus petit angle possible par l'élévation ou l'abaissement du châssis, l'erreur serait moindre que le sinus versé du double de cet angle dans le cercle dont le diamètre serait la distance, et même dans le cas où l'on n'élèverait pas le châssis et où le rayon visuel horizontal aboutirait à l'une des extrémités de l'objet, en considérant la différence de niveau du milieu de l'objet, comme la hauteur observée. On voit que l'erreur serait moindre que le carré de cette hauteur divisée par la distance; si c'était dans le dixième de sa distance, l'erreur serait moindre du carré du dixième ou du centième de cette distance. Donc à une distance de cent toises, un objet élevé ou abaissé de dix toises ne donnerait dans l'observation qu'une erreur d'une toise, et en élevant le châssis ou l'abaissant de dix lignes, l'erreur disparaîtrait tout à fait; lorsqu'on règle l'écarte-

ment des fils relativement à la différence de niveau, la règle est toujours horizontale et l'erreur devient nulle.

---

### TABLES DES CORRECTIONS MACROMÉTRIQUES RELATIVES A L'HORIZON DE LA MER.

Nous supposons une règle de 30 pouces de longueur, avec une pinnule à l'extrémité et une plaque verticale au bout, dont l'extrémité devra être au dessous du centre de la pinnule de quantités relatives aux hauteurs de l'œil au dessus du niveau de la mer, et qui représenteront les tangentes des angles de dépression de l'horizon, dans le cercle dont le rayon sera 30 pouces; le fil supérieur sera élevé au dessus de la règle d'une quantité égale à la hauteur du trou de la pinnule au dessus de cette même règle, plus la hauteur de l'observateur exprimée en lignes, à l'échelle d'une ligne pour toise; le fil inférieur deviendra inutile. L'angle de dépression de l'horizon a pour mesure la hauteur de l'œil, divisée par la moitié de la distance de l'horizon visible, point auquel viennent se couper les deux tangentes, menées l'une par cet horizon et l'autre par le niveau de la mer au dessous de l'observateur; les distances de l'horizon visible sont proportionnelles aux racines quarrées des hauteurs, d'après les propriétés des

tangentes et sécantes, vu la grandeur du rayon terrestre relativement aux hauteurs ordinaires. Il suit de là que les tangentes des angles de dépression sont aussi comme les racines quarrées des hauteurs. On a calculé approximativement que la différence du niveau apparent au niveau réel était de quatre pouces pour 600 toises; on verrait par là que pour 144 fois quatre pouces, ou 48 pieds, ou 6 toises, la distance de l'horizon serait de 7200 toises, environ trois lieues. On pourrait, d'après ce résultat, calculer les dépressions; mais il est plus exact de les déduire du rayon terrestre telles qu'elles sont calculées dans les traités de navigation. Voici la table des dépressions macrométriques pour des hauteurs de deux à huit toises, qui peuvent servir de 4 à 16 mètres, étant comptées de demi-toises en demi-toises, vu le peu de différence de la toise au mètre.

#### DÉPRESSIONS MACROMÉTRIQUES DE L'HORIZON.

HAUTEURS EN TOISES.	2	$2\frac{1}{2}$	3	$3\frac{1}{2}$	4	$4\frac{1}{2}$	5	$5\frac{1}{2}$	6	$6\frac{1}{2}$	7	$7\frac{1}{2}$	8
DÉPRESSIONS EN POINTS.	4,4	4,9	5,4	5,8	6,2	6,6	7,0	7,3	7,6	7,9	8,2	8,5	8,8

Pour les hauteurs intermédiaires les dépressions seraient proportionnelles, comme cela a déjà lieu

pour des intervalles d'une toise, comme on le voit par le tableau , où les différences qui ne sont guères que d'un tiers de point sont insensibles.

---

### CALCUL DES CORRECTIONS MACROMÉTRIQUES RELATIVES AUX OBSERVATIONS DU MACROMÈTRE

AVEC LA LUNETTE DE GALILÉE.

Toutes les lunettes de Galilée ne sont pas bonnes pour l'usage du macromètre ; celles qui grossissent peu permettent bien de voir les fils, mais ne donnent pas assez de clarté pour les objets éloignés. Celles qui grossissent trop rendent la vision plus claire aux grandes distances, mais permettent à peine d'apercevoir les fils du châssis. J'ai reconnu que celles qui convenaient le mieux étaient celles où le foyer de l'oculaire était à peu près le tiers du foyer de l'objectif, ce qui, d'après l'évaluation routinière et inexacte de la plupart des traités de physique, équivaut à un grossissement du triple. Le grossissement supposerait une vue infiniment presbyte, puisque la distance des verres étant telle que les foyers de l'oculaire et de l'objectif coïncident en un même point. Les faisceaux lumineux envoyés par les divers points de l'objet, sont composés de rayons parallèles; le grossissement est le plus grand, mais la vision n'est pas la plus distincte; et comme

le grossissement réel doit être relatif à la vision distincte, il varie pour diverses vues, et il est toujours exprimé par le rapport  $\frac{a}{a-1}$ , ce qui fait voir que les presbytes voient avec cette lunette les objets beaucoup plus rapprochés que les myopes; car pour les premiers,  $a$  distance des deux verres étant le plus grand possible,  $a-1$  est le plus petit et  $\frac{a}{a-1}$  le plus grand. En représentant par  $t$  la distance de la vision distincte, la distance  $a-1$ , que je représente par  $b$ , est exprimée au moyen du foyer de l'oculaire que je désigne par  $q$ , par la formule  $b = \frac{a-1}{q}$ , pour un presbyte dont la distance de la vision distincte  $d$  est de cinq pieds ou 60 pouces, ou 720, et pour une lunette dont le foyer de l'objectif a 5 pouces et le foyer de l'oculaire 20 lignes  $b = 20', \frac{4}{7}$ , distance qui ne diffère du foyer que d'une demi-ligne, et le grossissement exprimé par  $\frac{a}{b} = 2,92$ , ce qui diffère peu du grossissement absolu. Pour un myope, dont la distance  $d$  est de 6 pouces, et une bonne vue dont la distance  $d$  est évaluée de 10 pouces, les grossissements seraient 2,15, et 2,5 à l'ouverture de la vision distincte, pour le premier  $b = 27$  lig. 8 p., et pour le second  $b = 24$  lig. Les ouvertures de la lunette pour le myope, la bonne vue et le presbyte sont donc 32 lig. 4 p.,

( 25 )

36 lig., et 39 lig. 7 points, pour une lunette de Galilée ordinaire, où le foyer de l'objectif est de 5 pouces. Voici une table des corrections additives pour une lunette de ce genre, qui pourra servir depuis les myopes à 4 pouces, jusqu'aux longues vues à 60 pouces; et quelle que soit la distance focale de l'oculaire, c'est la formule  $\frac{1/2}{a - 1}$ , qui exprime la correction pour la lunette couchée sur la règle, de manière que le centre du foyer de l'oculaire réponde au zéro de la graduation.

**TABLE**  
 DES CORRECTIONS ADDITIVES A FAIRE AUX DISTANCES  
 DONNÉES PAR LE MACROMÈTRE AVEC LA LUNETTE DE GALILÉE.

DISTANCE DES VERRES.	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
CORRECTION EN LIGNES.	17,9	19,9	22,1	24,5	27,1	30	33,1	36,6	40,3	44,5	49	54	59,5	65,5	72,4	80
CORRECTION EN MILLIMÈTRES.	40,1	31,9	49,8	55,3	61,1	67,7	74,7	82,6	90,2	100,4	110,5	121,8	134,2	147,8	163,3	180,5

( 27 )

La correction en lignes servira à la règle graduée en lignes, et celle en millimètres à la règle graduée en millimètres à l'échelle métrique; cette échelle pourrait être marquée sur le dessus de la règle, afin d'éviter le calcul tout simple qu'il est de la correction ; et si l'on a soin de marquer par deux traits, sur la lunette et son support, les points où répondent les centres optiques de l'oculaire ou de l'objectif, la distance  $l$  des deux verres se trouvera mesurée par la règle même du macromètre ; et pour des longueurs comprises entre celles de la table, une moyenne arithmétique suffira pour en déterminer la correction, d'autant plus que les intervalles ne sont que de  $2^1$  à  $5^1$ , 5, environ 3 ou 4 lignes, terme moyen.

•

---

## AVANTAGES DU MACROMÈTRE

COMPARÉ AVEC LES AUTRES INSTRUMENS A MESURER LES  
ANGLES ET LES DISTANCES.

*Sous le rapport optique* le macromètre au moyen de ses fils permet d'envisager des deux côtés les extrémités d'un objet; sur un fonds sombre il est vrai, les fils peuvent être difficiles à appercevoir, mais on peut les remplacer par deux lames

parallèles terminées par des pointes, ou par deux lames transparentes de talc ou de verre mince pour obvier à cet inconvénient; cet avantage ne se trouve pas dans les autres instrumens de géodésie ou de trigonométrie, ce qui rend incertaine la coïncidence du rayon visuel avec les extrémités observées. 2° Si l'on emploie la lunette de galilée on obtient dans l'observation un champ bien plus vaste que la lunette astronomique dont on se sert avec les instrumens de géodésie ou de navigation. 3° Cette lunette permet d'observer en même temps les deux extrémités d'un objet, ce que l'on ne peut faire avec la lunette astronomique *sous le rapport de la précision*. Le macromètre donne la même exactitude à toutes les distances, car sans mesurer directement les angles, il en donne les cotangentes par la longueur de la règle comparée à l'écartement des fils ou les tangentes par le rapport de cet écartement avec la longueur de la règle; or, comme les tangentes ainsi que les arcs pour un même angle sont proportionnels aux rayons, les angles que les tangentes déterminent sont d'autant plus exacts que le rayon est plus grand; mais comme le rayon qu'exprime la distance sur la règle croît avec cette distance, l'exactitude sera toujours la même, ce qui n'a pas lieu avec les instrumens trigonométriques où le timbre de l'instrument a tout au plus une centaine de lignes de rayon. 2° Le ma-

cromètre donne en outre la distance immédiate et sans calcul, tandis que les instrumens de géodésie ou d'astronomie ne donnent que l'angle visuel d'où l'on ne peut déduire la distance que par un calcul que le défaut de précision dans la mesure des angles rend nécessairement inexact.

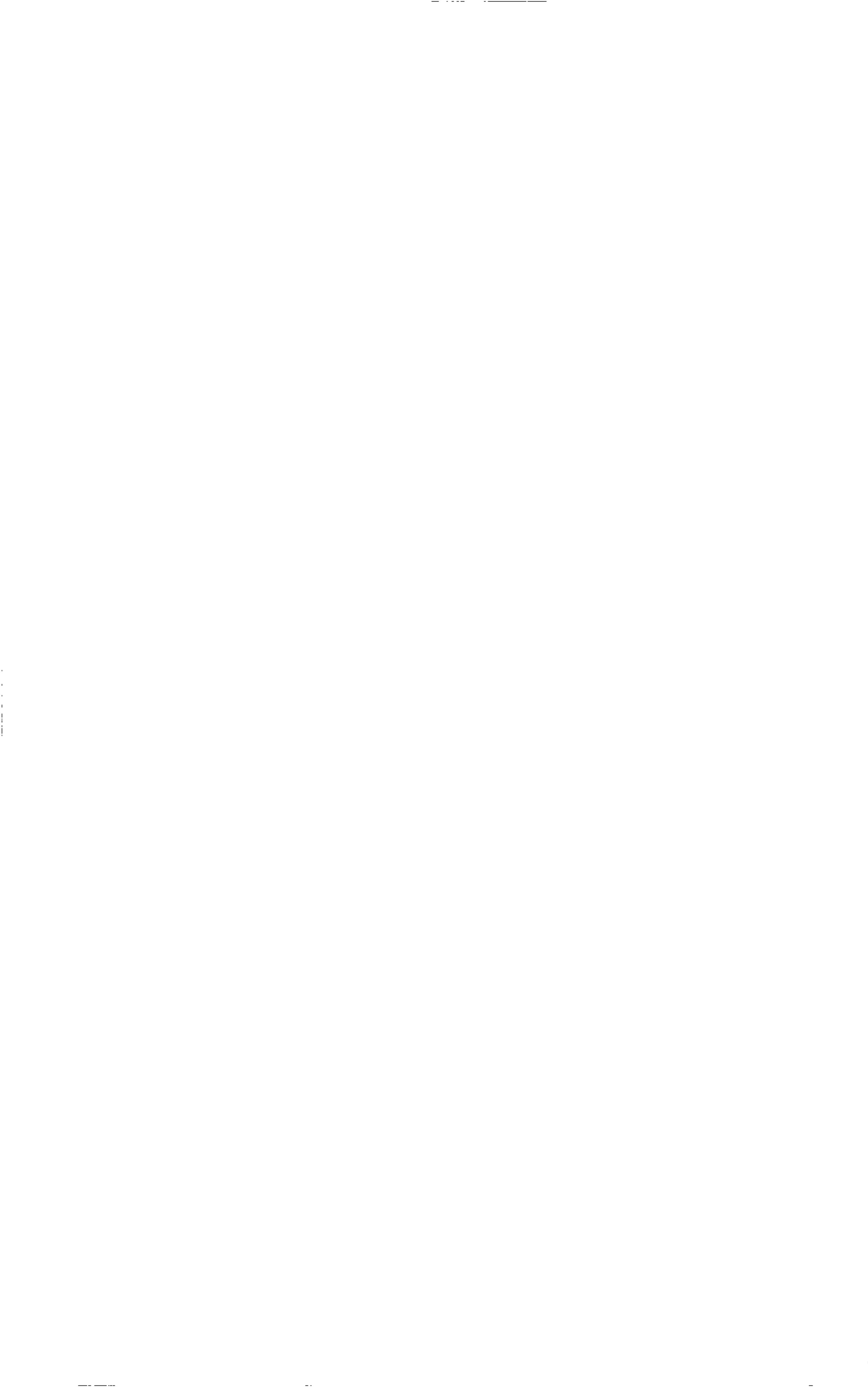
Il n'existe que deux instrumens qui aient quelque analogie avec le macromètre ; le premier est un instrument de géodésie qu'on appelle doria ; il se compose d'une double toise graduée, qu'on observe avec une lunette astronomique dont les fils micrométriques ont une ouverture déterminée correspondant à cent toises, par exemple, à une longueur marquée sur la double toise, à des distances doubles, triples, quadruples, la longueur correspondante doit être  $\frac{1}{2}, \frac{1}{3}, \frac{1}{4}$  etc. de la longueur primitive et à des distances qui seraient la moitié ou le quart et de cent toises ; la longueur répondant à l'angle visuel doit être double ou triple ; mais l'on voit que la règle verticale ne donne pas des longueurs proportionnelles, mais en raison inverse de ces distances, et il faut en outre qu'un homme aille établir la double toise au lieu dont on veut mesurer la distance, ce qui en limite l'emploi aux distances accessibles, et pour les opérations d'arpentage et de leviers des plans. L'autre instrument est le micromètre de Rochon qui sert aussi à mesurer les distances

d'après une dimension connue , mais la graduation de cet instrument qui est un tube à lunette , donne encore le rapport inverse des distances ; et comme on suppose les angles assez petits pour être proportionnels à leurs tangentes , l'instrument est gradué en parties égales répondant à des angles croissant de minutes en minutes avec le quotient du nombre 3448, cotangente de l'angle d'une minute par les longueurs de la règle , proportionnelles aux angles visuels ; ces quotients ne sont que les cotangentes des angles visuels et serviraient également avec tout autre instrument gonométrique ; mais ce facteur exige une multiplication pour avoir la distance ; et de plus un calcul pour les distances qui répondront à des angles visuels compris entre les divisions de l'instrument ; d'un autre côté l'angle de dispersion du double prisme n'étant guères plus grand que 30 minutes , la dimension de l'objet doit être vue sous un angle moindre , ce qui rend l'observation impossible pour des dimensions un peu grandes relativement à la distance ; d'un autre côté le défaut d'achromatisme du double prisme , et les pénombres qu'il produit ainsi que son défaut de parallélisme avec les verres de la lunette , nuisent beaucoup à l'exactitude de l'observation . Elle exige d'ailleurs nécessairement la connaissance d'une dimension qui n'est pas indispensable dans le macromètre ,

où l'on peut y suppléer par les différences de niveau.

*Sous le rapport de la commodité* le macromètre sous forme de règles ou de lunette présente tous les avantages des autres instrumens pour l'opération , et l'homme le moins instruit peut facilement amener la coïncidence qui détermine la distance; d'ailleurs cet instrument peut être improvisé au moyen d'une règle ou d'un tube avec des fils mobiles , et même avec une règle appliquée avec un châssis de vitre , contre lequel on appliquerait une échelle graduée, et il peut se vérifier d'une infinité de manières en variant l'échelle.

---



# SCIENCES PHYSIQUES.

---

## ESSAIE

SUR

L'HOMME CONSIDÉRÉ COMME HERBIVORE,

PAR M. A. LAYET,

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, vice-président de la Société des sciences etc. de Toulon, et membre correspondant de plusieurs Sociétés savantes.

---

Quelque avancées que soient les sciences naturelles, quelque reculées qu'en puissent être les limites, dans leur intérêt, elles ne doivent jamais être considérées comme complètement achevées. Produit artificiel d'une agglomération, d'un ensemble de faits systématiquement liés, coordonnés entr'eux par le génie de quelques savans, elles appellent incessamment, par leur nature, l'adjonction de nouveaux faits, de nouvelles observations. Susceptibles d'être indéfiniment perfectionnées par des travaux multipliés, consistant principalement en observations répétées et en expériences raisonnées, et leur achèvement ne pouvant être aujourd'hui complet, il est évident que leur constitution ne peut pas encore être définitive. Elles ne doivent donc point repousser les faits qui, par leur nouveauté, leur étrangeté même, ne peuvent pas rentrer dans les cadres où elles ont été comprises. Ces faits resteront, à la vérité, à part, isolés, détachés pendant long-temps de la grande chaîne de nos

idées, ils paraîtront impropre à être classés, à faire partie, en un mot, d'aucun système scientifique actuellement régnant; ils seront connus; ils seront même signalés, comme cas exceptionnels, placés tout à fait en dehors de nos connaissances théoriques, en dehors des lois générales auxquelles l'intelligence humaine a eu le pouvoir de tout soumettre; mais de nouvelles études, de nouvelles découvertes, de nouvelles observations, fesant mieux connaître la nature de ces étranges faits, les rattacheront aux différens groupes des classifications dominantes.

Ainsi un fait isolé, quelque singulier, quelque extraordinaire qu'il paraisse, ne doit pas être dédaigné, soit comme élément d'exception à une règle générale, soit comme sujet de curiosité. Or, c'est à ce double titre que je me suis proposé de tracer l'histoire d'un homme qui, par suite d'un enchaînement de circonstances particulières, est parvenu à manger, avec plaisir, avec goût, toute sorte de plantes herbacées, et à se nourrir presque entièrement *d'herbes sauvages, de feuilles d'arbustes et de grands arbres*, selon que les unes ou les autres se rencontraient sur son passage quand l'heure de la faim avait sonné.

Mais avant d'entrer dans les détails de cette curieuse et singulière observation, unique dans son genre, la première peut-être que les médecins, les naturalistes, aient jamais eu l'occasion de constater dans la vie sociale, parmi les hommes vivant au sein de la civilisation du dix-neuvième siècle, il me paraît convenable de rappeler en peu de mots les conditions anatomiques en vertu desquelles l'homme est naturellement porté à s'alimenter indistinctement de tous les corps organisés,

et de rappeler, à larges traits, la série de faits authentiquement connus, ça et là disséminés, qui prouvent qu'il a pu, sous l'empire de la nécessité d'abord, de l'habitude ensuite, se nourrir exclusivement et pendant des mois entiers, *d'herbes sauvages*, sans porter une atteinte notable à *sa santé*.

Il est notoire aujourd'hui pour tous ceux qui s'occupent de l'organisation anatomique de l'animal, que l'homme, considéré dans l'ensemble de ses organes digestifs, tient un juste milieu entre les animaux qui se nourrissent habituellement de chairs, et ceux qui des végétaux font leur pâture journalière.

Ainsi la disposition de ses dents est telle qu'il paraît évidemment tenir aux deux espèces herbivore et carnivore. Il réunit à la fois les dents tranchantes et déchirantes, comme celle des carnivores, et les dents broyantes, triturantes, comme celle des herbivores. A ces variétés de dents se joint une troisième variété comprenant les petites molaires qui, armées de petites aspérités, participent en même temps des caractères des deux premières. Ainsi les dents incisives, les canines ou lanaires, et les petites molaires font la part carnivore de l'homme; tandis que les grandes molaires à surfaces plates, font la part herbivore de sa destination à vivre de toutes choses sur la terre.

Une seconde raison à l'appui de cette opinion est déduite de la conformation articulaire de la mâchoire inférieure. Elle se meut avec facilité dans tous les sens: elle roule circulairement et horizontalement comme dans les animaux qui se nourrissent d'herbes; et elle agit perpendiculairement comme chez les carnassiers. On peut ajouter que les mâchoires de ces derniers sont

mises en action par des muscles beaucoup plus forts, plus puissans, que ceux qui font mouvoir les mâchoires des premiers.

Voilà donc l'homme anatomiquement appelé, quant à son système dentaire, d'un côté à trancher, à déchirer avec énergie la chair des animaux; de l'autre à écraser, à triturer avec patience les plantes herbacées ramassées au sein du règne végétal.

Un examen rapide du tube digestif ne prouve pas moins que, par là encore, l'espèce humaine peut indistinctement puiser sa nourriture et parmi les animaux et parmi les végétaux. L'estomac est moins grand, moins spacieux; les parois moins épaisses, moins résistantes qu'elles ne le sont chez les herbivores; comme aussi cet organe est un peu plus ample, plus robuste que celui des carnivores. Les intestins sont très longs dans les premiers; chez les lièvres, les chameaux, les taureaux et les bœufs, leur longueur est de douze, dix-huit et même vingt-huit fois la longueur totale de leur corps. Ce long trajet à parcourir était nécessaire à la complète digestion de plantes, d'herbes qui, par leur nature, se prêtent peu facilement à une parfaite élaboration. Les carnivores, au contraire, ont des intestins extrêmement peu étendus. Les suceurs de sang, tels que l'ichneumon, la noctule, ont un canal digestif deux fois à peine aussi long que leur corps; les lions, les panthères, les tigres, en possèdent qui n'ont pas plus de trois fois leur longueur; les loups, les chiens, quatre ou cinq fois au plus. Le chat sauvage, enfin, au milieu des forêts, a des intestins qui n'ont guères que quatre fois leur étendue; tandis qu'il les voit s'allonger de plus d'un tiers sous l'influence de la domesticité et par l'usage des substances végétales dont il se nourrit.

L'homme, sous ce rapport, occupe encore ici un état mitoyen. Son canal alimentaire est moins long que celui des animaux herbivores, et beaucoup plus que celui des animaux carnassiers. Habituellement ses intestins mesurent une étendue de sept à huit fois la longueur totale de son corps.

Ainsi les corollaires, déduits des considérations anatomiques qui précédent, prouvent que nous sommes *omnivores*, c'est-à-dire aptes à nous substanter également, et avec les matières tirées du règne animal, et avec celles puisées dans le règne végétal; d'ailleurs notre organisation ne l'indiquerait pas que l'expérience journalière et universelle des hommes réunis en société, ou épars çà et là sur le globe, l'attesterait hautement.

Toutefois, doit-on tirer de ce qui précède cette conséquence absolue que l'homme, obligé de se soumettre aux exigences de la conformation de ses viscères intestinaux, ne peut, en aucun temps, en aucun lieu, se nourrir exclusivement ou de végétaux, ou de chair: que s'il veut prolonger son existence, il est dans la stricte nécessité de composer sa nourriture de substances mixtes? En thèse générale cette assertion est vraie; l'expérience commune à nous tous, et l'expérimentation de quelques habiles physiologistes modernes, M. Magendie surtout, le démontrent formellement.

Mais cela ne se peut-il que de cette manière? N'est-il pas des circonstances particulières, extraordinaires, impérieuses, où nous puissions nous habituer à une des deux espèces de nourriture, quoique prise d'une façon exclusive? Oui, cela n'est pas douteux. Il est des individus qui, depuis longues années, ne vivent absolument que de substances animales. Il en est d'autres

qui, doués de goûts diamétralement opposés, se nourrissent exclusivement de matériaux sortis du domaine végétal, tels que les féculles, les racines, les fruits, les graines, etc.

Cependant il faut reconnaître que, selon la contrée où la nature l'aura placé, l'homme montrera une tendance plus marquée vers une espèce de nourriture plutôt que vers une autre. Ainsi, sans parler de l'instinct primitif des enfants qui les porte naturellement vers l'usage des fruits et des légumes, je rappellerai, comme fait général, que l'homme est plus *frugivore* et *herbivore* sous les climats chauds, dans les régions inter-tropicales, et plus carnivore dans les saisons froides et les contrées polaires où le soleil a perdu toute sa chaleur.

Beaucoup de physiologistes et de naturalistes ont étudié l'homme, sous le rapport de la nature des alimens qui lui conviennent le mieux. Quelques-uns, argumentant de la disposition de son système dentaire, ont établi qu'il était frugivore ou herbivore comme douze, et carnivore seulement comme huit. D'autres sont arrivés à cette même conclusion, en considérant qu'il se rapproche beaucoup des quadrumanes ou des singes pour sa conformation générale, et qu'il était, comme eux, appelé à grimper sur les arbres pour y trouver sa nourriture. En outre, un fait certain c'est que sa nudité naturelle, l'ayant dû faire naître sous les tropiques où des torrens de lumière et de calorique provoquent, sans cesse, une végétation féconde et largement répandue, il devait apporter avec lui une propension bien caractérisée à satisfaire ses goûts, à assouvir sa faim avec les produits végétaux qui partout s'offraient à ses regards.

C'est en effet ce qui a eu lieu et ce qui existe réellement encore. Dans tous les temps les voyageurs ont fait la remarque que plus on descend du nord vers le midi, plus on voit les peuples faire prédominer le régime végétal sur le régime animal. Toutefois ce passage de l'usage des substances animales à celui des substances végétales se fait d'une manière insensible quoique progressive. Depuis le froid Esquimaux et l'apathique Kamtschadale, vivant de poissons crus et pourris, dans une même auge avec les chiens, et buvant l'huile rance de baleine, jusqu'au délicat et voluptueux asiatique, couché sur des gazon fleuris, à l'ombre d'un feuillage éternel, se nourrissant de fruits sucrés, de végétaux aromatiques et se désaltérant avec des sorbets parfumés, combien de nuances et d'espèces d'alimens chez toutes les races humaines qui peuplent la terre!

Organisé comme le singe dont la disposition anatomique des dents et du système digestif ne diffère pas de la conformation de ces mêmes organes chez nous, l'homme vivait primitivement, selon d'antiques traditions, de végétaux. Il préférait les fruits pulpeux, tels que les dattes, les melons, les graines de plantes céréales ; mais lorsque ceux-ci venaient à manquer, il mangeait les diverses *herbes* qui se présentaient à ses recherches, ainsi que le font les singes aux époques de disette; et cependant cette espèce de nourriture suffisait à ses besoins.

L'histoire rapporte que dans leur origine, les Grecs dispersés en peuplades grossières, et dans l'ignorance la plus complète sur l'art de faire sortir du sein de la terre qu'ils habitaient les produits qu'elle ne refuse jamais à ceux qui savent la travailler, se nourrissaient

*d'herbes* et de glands, alimentation des bêtes les plus viles \*.

Les pères du désert, sous l'empire d'idées religieuses dont la sagesse sera toujours contestée, et pour atteindre une perfection improductive de tout bien pour le restant des masses, se nourrissaient exclusivement de racines *d'herbes sauvages*, et quelquefois de fruits et de sucs de plantes. Ces pieux cénobites, qui peuplaient les déserts de la Thébaïde, changeant ainsi leurs habitudes premières, accommodaient leurs corps à ce nouveau régime, et parvenaient ainsi à se constituer une bonne santé et à atteindre souvent une longévité remarquable.

Plus tard, lorsque de pieuses folies et de coupables calculs nobiliaires entassaient au fond des cloîtres, tant d'individus privés d'une liberté qu'il n'était permis à personne de leur enlever, on voyait des ordres que leur constitution intérieure obligeait au régime végétal, ne faire usage que de légumes frais : tels étaient les Carmes de la réforme, qui ne se nourrissaient que *d'herbes cuites*.

Les religions, diversement répandues sur le globe, se touchent par divers points de contact toutes les fois qu'elles imposent des pratiques diététiques. La religion des Brahmines promet le suprême bonheur de l'*absorption* aux dévots indiens qui, abandonnant les villes où ils ont passé une vie aisée et exempte de privations, se

---

\* Je me garderai bien de parler ici de ce fameux Nabuchodonosor qui, dans son obsession, comme nous le disent les Saintes Écritures, brouta l'herbe pendant longues années, et vécut en société avec les animaux les plus stupides, dont il adopta les mœurs.

retirent dans des bois éloignés pour y jeûner et y vivre exclusivement de racines, de fruits et de *plantes herbacées*. Ces singuliers dévots, en se livrant, par esprit religieux, à ce genre de vie extrêmement rigoureux, conservent leurs forces, bien que quelquefois ils maigrissent beaucoup.

Les Brachmanes, prêtres indiens, se fesant une vertu de l'abstinence des chairs, se nourrissent constamment de végétaux dont leur santé se trouve d'ailleurs très bien.

Les Saniassi, religionnaires fanatiques des Indes, abandonnent leurs femmes, leurs enfants, n'emportant pour tout bien qu'une pièce de toile jaune qu'ils roulent autour de leurs reins, un petit pot et un bâton de pèlerin. Dans la solitude des bois, où la faim et la misère les attendent, ils se nourrissent *d'herbes* et de quelques fruits sauvages, et se condamnent à un éternel silence qu'ils ne rompent que pour prononcer le mot *aouan*, par lequel commencent les védas. Il est reconnu néanmoins que ce genre de vie n'altère point sensiblement leur santé physique.

Il est à la connaissance de tout le monde que les sectes philosophiques ou religieuses anciennes, voulant arriver à un degré de perfection morale tel, que les passions animales mourussent en naissant, imposèrent à leurs adeptes l'impérieuse obligation de renoncer pour toujours à l'usage de la viande, et les astreignirent à ne s'alimenter qu'avec des produits végétaux; et l'on sait aussi que, sous l'empire de ce régime, qui au fond n'a rien de pénible, ils vivaient long-temps et sainement.

Aujourd'hui encore en Chine, il existe, puissante et répandue, une société d'enthousiastes appelée *Tsing-*

*lien-Kiao.* Dans ces derniers temps, ranimée, d'une part par l'élément naturel despotico-religieux, la persécution, travaillée de l'autre, par un esprit entraînant d'innovation, elle est devenue si grande et si forte qu'elle a fait trembler l'empereur chinois sur son trône même. Ces sectaires nouveaux, mus par certaines idées de progrès, maudissent les princes régnans et rêvent cependant l'arrivée d'un nouveau *Foé* qui doit ramener au monde de nouveaux siècles d'or. Ces hommes à énergie, à idées opiniâtres, gardent un jeûne presque permanent et s'abstiennent avec un scrupule singulièrement superstitieux, non seulement de tout ce qui appartient au règne animal, de tout ce qui est gras, mais encore de tout ce qui n'en aurait que les apparences ; et parmi ces dernières substances, les *bonzes* comprennent plusieurs plantes potagères comme l'ail, l'oignon, le porreau, la bette rouge etc. Ce régime sévère et assurément peu réparateur ne nuit point à leur existence accoutumée ; ils vivent long-temps et revêtent un bel embonpoint.

Ce fait là n'est point unique, bien s'en faut. Combien de nations dans les Indes-Orientales qui abhorrent la chair des animaux, et qui par la même se vouent durant toute leur vie à l'usage permanent des végétaux. Ces vastes contrées, sur les meurs desquelles nous recevons tous les jours de nouvelles et intéressantes lumières, nous offrent le curieux spectacle de peuples nombreux exclusivement adonnés à la vie végétale : les uns sont *lactivores* ou *frugivores*, les autres *racidivores* ou *granivores*, d'autres enfin complètement *oryzivores*. Et cependant ce genre de vie leur est propre depuis un temps immémorial.

Si nous remontons à des siècles plus reculés, on voit

aussi que des peuplades entières n'avaient pas d'autres nourritures que celle qu'elles extrayaient du monde végétal.

Tacite rapporte que les Finlandais couverts de peaux de bêtes fauves qu'ils tuaient à la chasse, broutaient *l'herbe* comme elles ; qu'ils couchaient sur la terre ; et que quelques branches d'arbres rapprochées les unes des autres servaient de retraite aux vieillards et aux enfants. Il en était de même des peuples primitifs des Canaries et des anciens habitans de quelques contrées du Brésil qui vivaient uniquement *d'herbages*, de graines et de racines.

Les O-Tahitiens, ce peuple voluptueux, aimable et doux, quoique entourés de volaille et de cochons, se nourrissaient presque exclusivement de végétaux, de racines et de poissons. Dans les îles Hébrides, les habitans ne se nourrissaient absolument qu'avec des feuilles d'une espèce de manioc, des figues sauvages, d'ignames, d'ananas et de cocos ; et ceux de la Californie sont obligés de se nourrir pendant quelques mois de l'année avec des *herbes* et certains bulbes propres à ce pays ; il en est de même de quelques peuplades de la Nouvelle-Zélande qui vivent habituellement avec des racines de fougères.

On sait que les indigènes du Mexique, que les historiens espagnols appelaient Chichimecos, se nourrissaient, à défaut de viandes, *d'herbes*, et de racines dont les animaux qu'ils poursuivaient leur apprenaient l'usage.

Il arrivait qu'à la suite de ces terribles événemens météorologiques qui tuent toute une génération d'animaux, et qui se renouvelaient si souvent dans les temps

anciens, les Pictes, peuples septentrionaux de l'Ecosse, manquaient totalement de leur venaison accoutumée. Alors ils se nourrissaient au milieu de leurs roes, de leurs déserts montagneux, soit avec l'écorce de racine, soit avec celle des arbres qui en couvraient le sol; et ce genre d'aliment s'accordait assez bien pendant quelques mois, avec le maintien de leurs forces.

Les Hottentots, ce peuple si disgracié par la nature, et placé par elle au bas de l'échelle zoologique, aux époques de famine où les animaux périssent et les fruits avortent, parviennent aisément à se sustenter avec les racines et *les herbes* qui croissent sous leurs pas. Ce genre de nourriture ne les affaiblit point trop, et elle leur permet de continuer leur train de vie jusqu'au moment où une saison plus prospère leur ramène leur nourriture habituelle.

N'en est-il pas de même des malheureux fellahs, paysans égyptiens, lorsque poussés par une profonde misère, ils se nourrissent *d'herbes*, tandis que les champs fertiles qu'arrose le Nil sont couverts d'abondantes moissons et que les vastes magasins du pacha, remplis par le monopole, regorgent de blé? Triste effet de l'absolutisme dont la verge desséchante a le secret affreux de réduire l'homme à la condition de la bête, quand une faim dévorante le pousse à se repaître d'herbes des champs.

Les Indiens de la Bolivie, dans leurs voyages à travers l'affreux désert d'Atacama, ne portent avec eux pour toute nourriture, pendant les 10 ou 15 jours de traversée, que des feuilles *de coca*, arbre indigène, qu'ils mâchent et dont ils avalent le jus, et quelques gâteaux *de youpta* presque exclusivement composés, d'après une analyse récente, de cendres d'un arbre particulier à

cette contrée. Cette alimentation où du premier abord on n'aperçoit rien de nutritif, soutient merveilleusement leurs forces et leur permet de répéter des voyages que sans elle ils n'achèveraient pas.

Les intrépides voyageurs qui, depuis le commencement de ce siècle ont pénétré, à diverses reprises, jusqu'au centre de l'Afrique *Caille*, entr'autres, rapportent que, dans le cours de leurs voyages, ils ont rencontré des peuplades si misérables, si infortunées, que de leur vie elles n'avaient peut être jamais mangé de la viande. Quelques fruits et souvent de simples *herbes* suffisaient pleinement à l'entretien de leur existence \*.

Enfin si de l'homme nous passons aux animaux carnivores, nous verrons qu'eux aussi sont également

---

\* Aujourd'hui même, en France, des jeunes gens qu'une association régulière réunira bientôt, qu'une éducation accomplie fait remarquer partout où ils se trouvent, et que des mœurs extrêmement douces et polies font aimer de tous ceux qui les connaissent, existent cachés, presque inconnus. Héritiers des antiques dogmes alimentaires de Pythagore, ces jeunes gens, à pensées pacifiques, vertueuses, se proposent d'arriver à un haut degré de perfectibilité morale à l'aide d'un régime tout-à-fait maigre. Or ils ont adopté une alimentation végétale, et leur nourriture journalière ne se compose absolument que de fruits, de graines, de racines quelquefois crues, d'*herbes* et d'*herbages*. Et pourtant on les voit jouir d'une excellente santé de corps et d'esprit.

Dans les contrées les plus misérables de France et d'Europe, que de paysans auxquels leur état habituel de pauvreté interdit tout usage de viande, qui ne se nourrissent que de bulbes, de racines, de légumes ou d'*herbages*, et dont ils se trouvent parfaitement bien!

aptes à subir la loi de la nécessité, quand tous les éléments de leur nourriture accoutumée se trouvent tout-à-coup anéanties.

Les loups et les renards, éminemment carnivores, pourchassés de toute part, ne trouvant plus en aucun lieu les animaux dont ils font leur pâture ordinaire, et poussés par la faim, se jettent avec voracité sur les fruits qui s'offrent à eux, et peuvent s'en sustenter pendant long-temps.

Le chat, naturellement et avidement porté vers la chair, mange fort bien les végétaux auxquels on a fait éprouver un degré de cuisson; et dans la privation absolue de substances animales, il vit parfaitement avec une nourriture toute herbacée. Les chiens qui, dans les temps furent abandonnés dans l'île *Fernandés*, ne trouvant d'autre nourriture que les plantes herbacées qui y étaient abondamment répandues, et entraînés par un besoin impérieux, finirent par manger de ces plantes, s'en nourrissent exclusivement, y vécurent long-temps, en s'y multipliant à l'infini.

Les faits suivans prouvent que l'homme, dans son état original, vivant isolé, en dehors de la société, privé des heureuses acquisitions du progrès social, ne connaît point d'autre nourriture que les végétaux.

Tulpius nous a transmis l'histoire d'un jeune sauvage de seize ans, surpris dans une solitude d'Irlande, au milieu d'un troupeau de moutons. Il marchait à quatre pieds avec une grande vitesse; sa nourriture consistait uniquement *en herbes* et il en distinguait la qualité à la simple odeur.

Boerhaave parle d'un jeune sauvage aussi qui ne se nourrissait que *d'herbes*, de fruits et de raisins;

son odorat était si fin qu'il distinguait de très loin la personne qui le conduisait, comme un chien distingue son maître.

En 1719, on trouva dans les Pyrénées deux petits sauvages, courant très vite à quatre pieds, sautant de rochers en rochers, et se nourrissant avec des fruits et des *herbes sauvages*.

En 1796, tout Paris fut témoin d'un jeune enfant sauvage, pris dans les bois de l'Aveyron. Il se nourrissait de glands, de châtaignes, pommes de terre crues, de racines, *d'herbes* etc. et refusait constamment avec une sorte d'opiniâtreté, les viandes qu'on lui présentait. Il flairait tous les alimens avant de les manger et grimpait les arbres avec une extrême agilité.

Ici s'offre naturellement la place d'un ordre de faits dont la considération peut amener à des conséquences d'un intérêt plus majeur qu'on ne saurait se l'imaginer. La nécessité, qui rend les hommes capables de tout, peut les contraindre à des actes dont l'accomplissement paraît impossible. Mais elle est impérieuse; elle commande avec rigueur; elle vous met dans la terrible condition d'être ou de n'être pas, et dès lors vous exécutez, avec une merveilleuse facilité, les travaux herculéens dont l'exécution vous avait semblé au dessus de toute force humaine. Il en est de même de la faim; elle est aiguillonnante; elle est pressante; elle vous jette au fond de l'estomac, vivement excité, un besoin ardent; elle y place tour-à-tour les tortures, le déchirement, l'anéantissement, les angoisses, les crispations affreuses, enfin tous les feux d'un brasier. Dans cette position horrible, l'homme tend à assouvir son dévorant appétit avec tout ce qu'il trouve devant lui,

et sa cavité gastrique s'accommodeant à cette nouvelle alimentation, la soumet à l'action digestive d'où naît encore un chyle réparateur.

Or c'est là, c'est dans cette déplorable situation que se sont trouvés de malheureux naufragés que des tempêtes épouvantables avaient lancés sur des côtes brûlantes ou glacées, où ils furent accueillis par la disette et l'inhospitalité, et où ils ne trouvèrent pendant long-temps pour apaiser leur faim dévorante que des *herbes* dont la nature encore avait été très avare.

Il serait sans doute déplacé, beaucoup trop long de rapporter ici tous les faits avérés dans lesquels d'infortunés voyageurs, pressés par une affreuse famine, se virent contraints de broyer et d'avaler, non sansbeaucoup de répugnance, des *plantes herbacées* dont les animaux herbivores seuls semblent être appelés à se nourrir. Je n'en citerai donc, pour ne pas reculer les bornes naturelles de ce travail, que quelques cas, pris dans un plus grand nombre, et où des hommes, déchirés, cruellement torturés par une faim de plusieurs jours, finirent par en apaiser les tourmens en mangeant *des feuilles d'arbres* et des *herbes* qui croissaient sur les lieux.

Tacite, historien dont les écrits inspirent la plus grande confiance, rapporte qu'à l'époque de l'avènement de Vespasien à l'empire romain, un camp de vieilles cohortes romaines fut long-temps assiégié par les forces de Civilis, jeune Germain, mais chef habile et prudent, qui s'était noblement insurgé pour le recouvrement de la liberté des Gaules. Les Romains, cernés de toute part par les assiégeans qui empêchaient toute communication, ayant épuisé toutes les provisions de

campagne, et pressés par une faim qui les dévoraient, se virent dans la dure nécessité de l'assouvir avec *des feuilles d'arbres*, des racines et *des herbes* qu'ils ramassaient autour des lignes de circonvallation. Au moyen de cet alimentation ils vécurent pendant long-temps, et purent ainsi repousser les attaques fréquentes d'un ennemi fort de courage, de son bon droit, et qui avait hâte d'en finir avec ses oppresseurs.

Le capitaine Quirini, Vénitien d'origine, fit voile de Candie pour les mers du nord de l'Europe. Jouet pendant plusieurs semaines des vents déchaînés, il fut jeté, le 4 janvier 1431, avec les malheureux qui composaient le reste de son équipage, sur des rochers arides de *l'île des Saints*, aujourd'hui *Heisigeland*, située par le 66<sup>e</sup> degré de latitude boréale, sur la côte de Norwège. Complètement privés de toute provisions par suite du naufrage du navire, ne trouvant absolument rien qui pût leur servir d'aliment sur une terre où nul habitant n'avait jamais séjourné, et qui d'ailleurs était couverte de plusieurs pieds de neige, Quirini et ses matelots furent réduits à la dure extrémité d'apaiser les douleurs de la faim avec *des herbes marines*, et par fois avec quelques moules que la mer laissait sur le rivage quand l'heure du reflux arrivait. Le froid glacial, les maladies, le chagrin enlevèrent les trois quarts de ces infortunés ; mais ceux qui eurent le bonheur d'échapper à tant de maux réunis, ne le durent qu'à l'usage qu'ils firent des *plantes marines* à titre d'alimens.

Emmanuel Souza, d'une ancienne famille de Portugal, gouverneur de la citadelle de *Diù*, s'embarqua au port *Cochin* pour retourner dans son pays natal qu'il

brûlait du désir de revoir. Le vaisseau que montait un nombreux équipage, fut assailli par une affreuse tempête qui le fit échouer, le 24 juin 1552, sur un des points de la côte orientale de l'Afrique, dans la Cafrière, sous le trente-unième degré au midi de l'équateur. Près de trois cents passagers périrent dans la translation de l'équipage à terre, et un instant après le vaisseau s'abîma sans laisser aucun débris sur la surface de la mer. Arrivés sur le rivage, les naufragés, au nombre de trois cents encore, n'eurent pour toute ressource que quelques provisions qu'ils avaient apportées dans les embarcations et qui ne tardèrent pas à être entièrement épuisées. La côte sur laquelle ils campèrent pendant quelques jours n'offraient ni habitations de Cafres, ni animaux, ni fruits, ni aucune autre espèce d'aliment ; il fallait donc l'abandonner dans la crainte de mourir de faim, et chercher une colonie dont ils pussent recevoir du secours. Ils se mirent en route en suivant la côte pour atteindre le fleuve auquel *Marchesez* avait donné le nom de *St-Esprit* et où ils espéraient rencontrer des Portugais de Soffala et de Mozambique.

Après quelques journées de route ils furent arrêtés de toutes parts par des roches inaccessibles et par des torrens enflés par les pluies de la saison ; le manque de vivres et la faim vinrent augmenter l'horreur de leur position. Nul moyen de satisfaire à leur pressant besoin de manger ; quelques fruits sauvages seulement qui l'assoupissaient à peine. La faim devenant plus impérieuse, plus torturante, les malheureux voyageurs se mirent à choisir des *herbes grasses et molles* parmi celles qu'ils rencontraient sur les bords des ravins et les dévorèrent ; elle fut apaisée et leurs forces se soutinrent.

L'habitude leur fit trouver ces *herbes* moins désagréables au palais, moins difficiles à avaler; et ils en mangèrent journellement pendant plus de deux mois, jusqu'à ce que leur fatale destinée les fit tomber les uns sous le fer et la massue des Cafres, les autres sous la dent des bêtes féroces. Enfin ceux qui survécurent, après avoir été quelque temps esclaves des indigènes, furent rachetés par un négociant portugais et ramenés dans leur patrie, avec la conviction qu'il ne durent la vie, au milieu des forêts, qu'aux *herbes* qu'ils eurent le courage de manger.

Le roi de Siam, en reconnaissance de l'ambassade qui lui avait été envoyée par le roi du Portugal, et dont il avait été très flatté, voulut répondre à cette marque de haute considération, en faisant partir pour Lisbonne, trois grands mandarins avec une nombreuse suite, sous la direction de *Accum-Chamnam*. Le vaisseau à bord duquel l'ambassade siamoise était embarquée mit à la voile de la rade de *Goa*, le 27 janvier 1688, avec un équipage de cent cinquante hommes. Le vent leur fut favorable pendant quelque temps; mais par une erreur de calcul, qui n'a rien d'extraordinaire pour l'époque, le commandant jeta, pour ainsi dire, son vaisseau sur les rescifs du cap des Aiguilles, à l'extrémité méridionale de l'Afrique. Là, les vagues, irritées par un gros vent, déferlèrent toute la nuit contre les flancs du navire, et l'eurent bientôt brisé en mille pièces. Une grande partie des personnes que portait le vaisseau parvint à se sauver sur le rivage.

Le lendemain du jour du naufrage, dans l'espérance d'atteindre, après quelques jours de marche, l'établissement des Hollandais au cap de Bonne-Espérance, les

malheureux naufragés se mirent en route, à travers des forêts de broussailles où des souffrances de toute espèce les attendaient. Les faibles ressources alimentaires qu'ils portaient avec eux furent bientôt consommées. On ne voyait, dans ces solitudes désertes, rien pour satisfaire le besoin de manger qui s'accroissait à chaque instant. Ni gibier, ni fruit nulle part; la famine et ses tourments les suivirent partout, et beaucoup moururent de faim.

Les Siamois également en proie à ce besoin et naturellement portés vers un régime végétal auquel dans leur pays natal ils étaient habitués, choisirent parmi les *plantes* qu'ils rencontraient sur leurs pas, les plus *fraîches* et les plus *grasses*, et ils les mangèrent. Leur appétit en fut satisfait et leurs forces reparurent. Cet exemple ne tarda pas à être suivi par les Portugais qui apaisèrent aussi leur faim, tantôt avec des *feuilles larges* et *épaisses d'herbes* trouvées sur le bords de mares d'eau, tantôt avec des *fleurs* et leurs *calices*, enfin, à défaut de plantes herbacées, les malheureux affamés, se jetèrent sur des *feuilles d'arbustes* qu'ils ne dévorèrent pas sans quelque plaisir. C'est ainsi, avec cette sorte de nourriture, à laquelle ils étaient en quelque sorte façonnés, qu'ils arrivèrent au cap de Bonne-Espérance. Heureux ceux qui eurent le bonheur d'échapper à la chaleur, aux maladies, au fer des Cafres et à tous les dangers qui ne cessèrent de les escorter.

La galiote, le Nottingham, commandée par le capitaine Dénan, fit voile en 1710, pour Boston. Fortement contrariée par un vent immatrisable, elle fut poussée sur le rocher appelé Boon-island, situées à sept lieues à l'est de la rivière Piscataka, dans la nouvelle Angleterre, aujourd'hui les états-unis d'Amérique. Le navire,

ayant touché par plusieurs points, fit eau quelques instans après ; et l'équipage était à peine parvenu à gagner le rivage à la nage que la galiote n'existant plus qu'en mille petits débris flottans dispersés sur l'eau. Les naufragés à grand peine purent sauver leur vie. Nulle provision n'avait été soustraite à la destruction que quelques fromages que la vague avait apportés.

Le rocher aride sur lequel ils s'étaient refugiés, n'offrait ni arbustes, ni plantes, ni racines, ni même de coquillages, quelques moules rares exceptées. La faim vint donc bientôt les assaillir; elle s'accrut d'heure en heure; elle devint torturante. Pour l'apaiser, ces faméliques se jetèrent sur des *herbes marines* que le flot laissait à nu quand la mer se retirait. Ces plantes suffisaient pour calmer les déchiremens de leur estomac et pour soutenir leurs forces. Mais leurs recherches étaient quelquefois vaines et alors il dévoraient, non sans horreur, la chair de ceux qui succombaient à leurs nombreuses blessures. Enfin ils continuèrent long-temps l'usage des *herbes marines*, comme aliment, et c'est à elles seules qu'ils durent l'existence ceux qui eurent le bonheur de la conserver jusqu'au moment où ils furent délivrés de cette cruelle position.

Le capitaine Philippe Aston, commandant une goëlette, naviguait le 15 juin 1722, dans les eaux des Antilles, lorsque, par une surprise audacieuse, il fut capturé par l'infâme pirate New-Low, dont il fut cruellement maltraité. Il fut abandonné dans une île déserte, appelée Noatan, faisant partie du groupe d'îles connues sous le nom de Cayes; et il sentit toute l'horreur de sa position lorsqu'il s'y vit sans habillemens, sans aucune provision et privé de tout secours humain. Cette île

renfermait à la vérité des oiseaux et plusieurs autres animaux qui auraient pu lui servir de nourriture ; mais il manquait des instrumens nécessaires pour les saisir. Les fruits n'y manquaient pas ; aussi pendant long-temps furent-ils son unique nourriture. Mais quand la saison des fruits fut passée, le capitaine Aston fut obligé, pour ne pas mourir de faim, de composer ses repas de *racines* et d'*herbes* auxquelles il finit par s'habituer. Il continua ce genre de vie plus de 16 mois, après lequel temps il eut le bonheur de voir arriver enfin l'heureux moment de sa délivrance.

Le vaisseau anglais, *le Grosvenor*, appartenant à la compagnie des Indes et commandé par le capitaine Coxon, quitta Trinquemale, dans l'île de Ceylan, le 15 juin 1782, pour retourner en Angleterre. Après vingt jours de navigation, au moment où l'on croyait tenir une route sûre, le navire toucha et bientôt l'eau y pénétra par plusieurs endroits. Ne pouvant plus être conservé, il fut abandonné par les passagers et l'équipage, dont la plus grande partie parvint à se sauver à l'aide d'un radeau hâtivement construit.

Ils abordèrent sur la côte de la Cafrerie, à quelques centaines de lieues du cap de Bonne-Espérance. Il fut décidé, parmi les naufragés, qu'ils se dirigeaient vers cette colonie dans l'espoir d'y trouver des moyens de retour dans leur patrie. Ils se mirent donc en route à travers les forêts de broussailles sans trop s'écartez de la côte. Mais les provisions qu'ils avaient sauvées du naufrage, et dont chacun s'était individuellement muni, ne tardèrent point à être épuisées. Le désert n'offrait que des Cafres qui ne cessaient de les harceler le jour et la nuit. On rencontrait fort peu d'animaux dont il

n'était même pas possible de s'emparer. Nulle espèce de fruit ne se présentait pour satisfaire leur appétit dont chaque instant augmentait l'intensité. La faim devint bientôt extrême, furieuse, et au milieu des tourmens qu'elle leur occasionait, ils eurent le bonheur de trouver sur leur route des baies d'arbustes qui calmèrent un peu la violence de leur besoin de manger. Mais cette ressource ne fut pas de longue durée, leur faim recommença impérieuse, atroce, irrésistible ; ce qui les poussa à dévorer des *herbes* qui se trouvaient autour d'eux. Ce nouvel aliment fut à peine avalé, qu'il adoucit les tortures de leur estomac ; et à dater de ce moment beaucoup d'entr'eux continuèrent à s'en nourrir en donnant la préférence à une espèce *d'oseille sauvage* dont l'agréable acidité leur faisait trouver quelque plaisir à les manger. Enfin après un long voyage où ils eurent à endurer toute sorte de maux, les débris des naufragés, ceux qui avaient eu le courage d'assouvir leur faim avec des *herbes*, purent arriver au Cap où ils trouvèrent tous les secours qu'ils en attendaient.

Combien de navigateurs, poussés par les tempêtes sur quelques points des côtes arides du grand désert de *Sahara*, qui n'est jamais traversé que par des caravanes passagères, où nul être humain n'a jamais végété, et où les animaux ne sauraient exister, tant la stérilité est affreuse; combien, dis-je, de malheureux naufragés sont parvenus à y vivre des *plantes* chétives et rares qu'ils rencontraient de loin-à-loin sur un sol que compose un sable desséché! Il est certain que sans la ressource des *plantes* et des *herbes* qui, dans cette contrée affreuse, ont une saveur agréable, les marins que les

ouragans surprirerent et lancèrent sur ces rivages, auraient irrévocablement péri.

Dans les relations des voyageurs on trouve souvent l'historique d'hommes, qui, égarés ou abandonnés au milieu des solitudes immenses de l'Afrique ou du Nouveau-Monde, et privés des moyens d'alimentation habituelle, furent réduits à la dure extrémité de chercher à assouvir leur faim vorace avec les *tiges de palmiers* et les *herbes* qu'ils rencontrèrent; et en définitive on est obligé de reconnaître que le courage d'avoir mangé des *plantes herbacées* fut, pour beaucoup d'entre eux, la véritable cause de leur salut.

A cette série de faits que de plus longues recherches me permettraient aisément d'allonger, je n'ajouterai plus qu'un dernier fait d'une famine où les faméliques, semblables aux bêtes herbivores, se jetèrent sur les *herbes* des savanes et des montagnes pour satisfaire au besoin de manger qui les déchirait.

L'île de la Grenade, jadis aux Français, était déjà sous la domination anglaise, au commencement de l'année 1795. Ses habitans, impatients du joug britannique, s'insurgent à la voix des commissaires envoyés par la convention nationale, arborent sur tous les points de l'île le drapeau de l'indépendance et en expulsent tous leurs oppresseurs. Les escadres anglaises ne tardèrent pas d'établir un blocus sévère tout autour de la Grenade. Les arrivages ne se faisaient plus; les provisions dont l'île était pourvue furent bientôt consommées et les habitans furent réduits à une extrême famine. Tous ceux qui n'étaient pas employés aux travaux actifs de la défense de l'île, n'ayant point droit à la faible, à l'exiguë ration

de grossiers alimens qu'on distribuait avec la plus grande parcimonie aux soldats, furent dans la cruelle nécessité ou de mourir d'inanition ou de se jeter à travers les forêts afin de s'y nourrir d'*herbes*, de *racines* et de *feuilles d'arbres*.

Les témoins de ces événemens terribles qui ont eu le bonheur d'échapper à ces malheureux temps, assurent que des familles entières et surtout des familles nègres, durant plusieurs mois, n'eurent point d'autre nourriture que celle qu'ils ramassaient parmi les *herbes* des champs, et que des centaines d'individus ne durent la conservation de leur vie qu'à l'habitude qu'ils contractèrent d'apaiser l'aiguillon de leur faim avec des *plantes herbacées* pour lesquelles leur répugnance avait presque journallement disparu. Les longues souffrances qu'avaient courageusement endurées les héroïques habitans de l'île de la Grenade furent enfin terminées à l'époque de leur honorable capitulation.

Les faits nombreux dont je viens de faire la longue exposition prouve d'une manière incontestable, que, *dans certaines circonstances et sous l'empire absolu de la nécessité*, l'homme, quoique évidemment organisé pour une nourriture mixte, c'est-à-dire, composée de substances animales et végétales, peut fort bien satisfaire le besoin que la faim suscite en lui, avec *les parties des végétaux* que nous connaissons sous le nom de *feuilles vertes des plantes*; et que ces feuilles vertes, broyées, avalées, sont susceptibles d'être digérées, converties en chyle, d'exciter des mouvemens organiques nouveaux, d'entretenir la nutrition et de prolonger ainsi, sans le secours d'aucun autre aliment, une vie

qui, dans un état de grande détresse ne manquerait pas de s'éteindre bientôt.

Tous ces faits n'ont rien qui doive surprendre l'esprit. Il n'est pas plus extraordinaire de voir l'homme, poussé par la fureur de son appétit, par les tourmens d'une faim de plusieurs jours, au sein d'une disette absolue, se jeter sur les *plantes*, sur les *herbes* qui s'offrent à ses recherches, les saisir, les broyer, les ingérer pour calmer les anxiétés du besoin de manger et en soutenir exclusivement son existence; qu'il n'est étonnant de voir les quadrupèdes purement herbivores, complètement privés d'herbes et de fourrage, leurs alimens naturels, se nourrir avec des substances animales et en vivre long-temps.

Ainsi les singes, qu'une organisation presque semblable rapproche de nous, ne sont point carnivores; et quoiqu'ils soient naturellement et éminemment fructivores, on finit, au moyen de la contrainte et de la faim, par leur faire manger de la chair et les en nourrir habituellement.

Ainsi on a vu, dans la privation complète de foin, des chevaux nourris avec de la chair hachée et en vivre fort bien; des chèvres ne manger que des substances animales et continuer la sécrétion de leur lait accoutumée. On a vu des perroquets et des passereaux que la nature a rangés parmi les animaux frugivores et granivores, passer de leur nourriture habituelle à une nourriture essentiellement composée de chairs et d'insectes.

Ainsi il est à la connaissance de beaucoup de personnes que des biches que l'on faisait voyager à travers de vastes mers, ont pu être alimentées pendant long-temps avec des substances complètement animales.

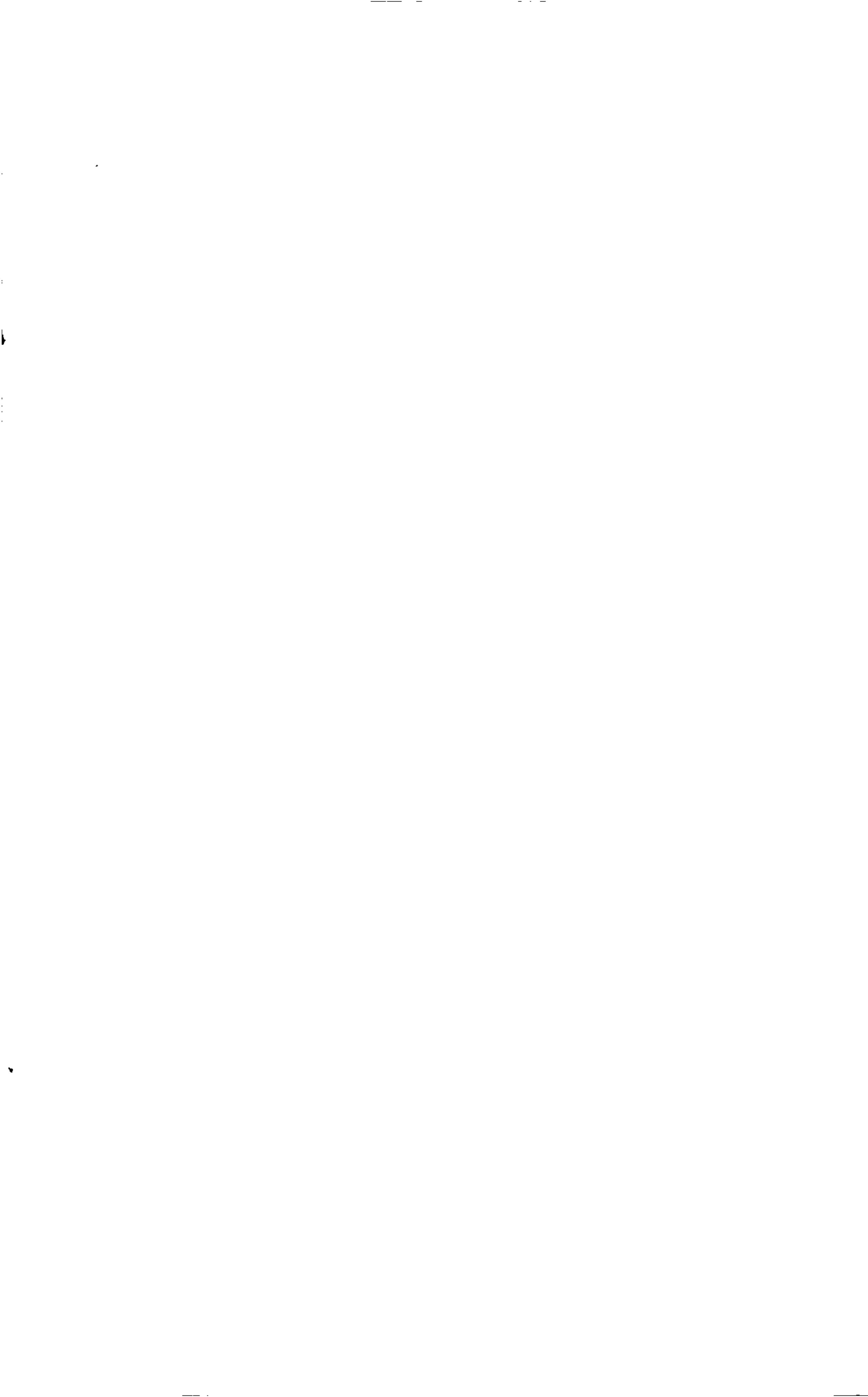
( 59 )

Ainsi il n'est pas rare de voir en Islande, dans les îles de Féroë, les Orcades, les Hébrides et même dans des pays chauds, comme à Moscate, des bœufs et des vaches ne manger, pendant l'hiver et quand les récoltes de foin avaient totalement manqué, que de la viande ou du poisson que les habitans leur fournissaient, et ces animaux n'en conservaient pas moins leur santé accoutumée.

Des faits pareils ne seraient pas difficiles à accumuler ici s'ils me paraissaient nécessaires pour prouver que des animaux que la nature n'avait formés que pour se nourrir *d'herbes*, ont pu aisément s'habituer à ne vivre qu'avec des substances animales.

(La suite au prochain numéro.)





# SCIENCES PHYSIQUES.

---



## ANALYSE DE LA VERTU DES MÉDICAMENS. TRADUCTION. (SUITE.)

PAR M. FERRAT <sup>1</sup>.

---

La véritable science médicale disparut alors du sol de la Grèce, on lui substitua une médecine erronnée et trompeuse. Mais il paraît qu'elle passa dans une autre région; puisque, à cette époque, pendant laquelle l'erreur, à laquelle était déjà livrée la médecine exercée en Grèce, la remplissait de superfluité et de présomption, le bon sens et la simplicité, deux caractères distinctifs du vrai, commencèrent à illustrer la médecine qu'on exerçait à Rome. Cette époque semble commencer vers le milieu du septième siècle de la fondation de cette ville, et elle continue jusqu'après le milieu du huitième. Si elle ne fut pas la plus heureuse et la plus tranquille pour Rome, elle fut, sans doute, la plus glorieuse et la plus illustre; puisque c'est dans cette période qu'elle parvint au plus haut degré de science et de puissance. Le fameux Asclépiade, quoique d'origine étrangère, peut être considéré comme l'Hippocrate de Rome, puisque ce fut par lui que la méde-

---

<sup>1</sup> Voy. Bulletin n° 4, pag. 113.

cine fut élevée, dans ce pays, au rang d'une véritable science et qu'elle acquit une grande réputation. Avant lui, ou il n'y avait pas de médecine, ou on la faisait consister en quelques pratiques superstitieuses et dans l'empirisme. Quelque doute que fasse naître, sur l'époque de ce médecin célèbre, ce que Cicéron, dans son *Traité de oratore* <sup>1</sup>, met dans la bouche de Crassus. Pline assure d'une manière très claire et très précise qu'il vivait dans le temps du grand Pompée, temps le plus éclairé de la république, et qu'il était par conséquent contemporain de Cicéron lui-même, d'Atticus, de Varron, de César et de tant d'autres hommes savans et illustres qui vivaient à cette époque <sup>2</sup>. La réputation avec laquelle il exerça la médecine dans cette capitale fut telle et si grande que, d'après Pline, il semblait presque être descendu du ciel pour le bien de l'humanité <sup>3</sup>. Il vécut long-temps, et toujours en santé, comme il avait eu la hardiesse de l'annoncer, et il ne cessa de vivre que par le malheureux accident d'une chute <sup>4</sup>. Malgré la grande différence qu'on veut admettre entre la théorie d'Hyppocrate et celle d'Asclépiade, jusqu'à dire que celui-ci appelait le système de celui-là une méditation de la mort <sup>5</sup>; il est certain que le fond de leur pratique ne peut avoir de plus grands rapports d'analogie, puisque l'usage des médicaments,

<sup>1</sup> Liv. 5, §. 14. *Neque vero Asclepiades, is quo nos medico, amicoque usi sumus, etc. etc.*

<sup>2</sup> Liv. 26, chap. 3.

<sup>3</sup> Ibidem.

<sup>4</sup> Ibidem.

<sup>5</sup> Galus, de ven. sec. adv. Erasistr.

qui en forme ordinairement la base, est également très modéré chez tous les deux. Sous ce point de vue qui peut mieux que tout autre faire connaître l'esprit d'une pratique médicale, ils se ressemblent extrêmement, puisque, simples, autant l'un que l'autre, dans leur médication et assez complaisans pour les malades, ils attendaient beaucoup de la nature et peu des remèdes; ils savaient se borner à la diète, lorsqu'ils croyaient qu'elle pouvait suffire, et ils se fiaient peu aux médicaments qu'ils prescrivaient, lorsqu'elle ne suffisait pas <sup>1</sup>. Ayant trouvé la matière médicale de son temps plus étendue et plus usitée qu'elle ne l'était à l'époque d'Hippocrate; Asclépiade eut besoin d'étudier beaucoup plus et d'insister d'avantage pour la faire tomber dans le discrédit qu'elle méritait. Il faut d'autant plus de zèle pour détruire un abus qu'il est plus enraciné, ce qui est cause qu'il semble qu'Asclépiade ait poussé trop loin sa répugnance pour les médicaments, puisqu'il voulait les proscrire presque entièrement <sup>2</sup>. Pline en impose lorsqu'il avance qu'Asclépiade n'ordonnait pas de remèdes, parce qu'il ne les connaissait pas, étant plutôt avocat que médecin <sup>3</sup>; car Celse, écrivain plus rapproché d'Asclépiade et plus médecin que Pline, dit qu'Asclépiade n'avait cessé d'employer les remèdes, dans sa

<sup>1</sup> Medicamentorum usum ex magna parte non sine causa sustulit, et ad ipsius victus rationem potius omnem curam suam transtulit. (Cels. liv. 5, dans la préface.)

<sup>2</sup> Damnavit merito et vomitiones tunc supra modum fréquentes, arguit et medicamentorum potus stomacho inimicos. Pl. liv. 26, ch. 3.

<sup>3</sup> Ibidem.

pratique, que parce qu'ils sont des substances mauvaises, insalubres par elles-mêmes et ennemis de l'estomac <sup>1</sup>. Et de plus Mithridate, qui avait de grandes connaissances en botanique et en pharmacie, n'aurait pas fait les plus généreuses invitations à Asclépiade, s'il avait su qu'il était dépourvu de ces mêmes connaissances. Galien rapporte qu'Asclépiade, quoique en général il n'aimât pas les remèdes, ne laissait pas de s'en servir extérieurement, comme dans l'alopecie, maladie dans laquelle s'ils n'aident pas, du moins ils ne peuvent pas nuire, ce qui est confirmé par Celse. Enfin Pline lui-même nomme quelques plantes qu'il dit avoir été découvertes et mises quelquefois en usage par Asclépiade. Il est donc injuste de dire que ce savant et fameux médecin ne faisait pas usage des remèdes parce qu'ils ne les connaissait pas <sup>2</sup>. Il fut l'auteur de beaucoup d'ouvrages, entre autres de celui qui était intitulé *de sanitate tuenda*, qu'il envoya à Mithridate à titre de

<sup>1</sup> Qua omnia fere medicamenta stomachum lædunt, et mali succi sunt. Liv. 5, dans la préface.

<sup>2</sup> Scribius Largus, dans la lettre à Callisto dit, une imposture manifeste, lorsque, contradictoirement avec tous les autres écrivains mieux instruits que lui, il avance que ce même Asclépiade avait écrit un ouvrage sous le titre de *Paraschenasticon sive præparationum*, dans lequel il disait : ultimæ sortis esse medicum, qui non ad singula quæque vitia binas ternasve compositiones et expertas protinus paratas habebat. L'objet de cette notice invraisemblable de Scribonius est de mettre en crédit ses propres ouvrages, remplis d'une grande quantité de remèdes ridicules, sous l'autorité d'un médecin si fameux que l'était Asclépiade de Bithynie.

présent; mais ses ouvrages, n'étant pas parvenus jusqu'à nous, on ne peut raisonner sur l'esprit de sa doctrine et de sa pratique que par les écrits des autres écrivains; quelques-uns desquels tels que Celse, Pline et Galien, ont pris à tache de le faire bien connaître. Les grandes lumières, le savoir éminent, l'immense fortune, la réputation extraordinaire d'Asclépiade opérèrent une forte impression sur les Romains qui concurent, principalement par rapport à lui, une grande estime pour la médecine et pour les médecins, mais seulement pour la médecine la plus saine et pour les médecins les plus sages. Dans la période mémorable qui s'écula depuis Asclépiade jusqu'à la fin du siècle d'Auguste, on vit fleurir à Rome les praticiens les plus prudens et les meilleurs écrivains, soit romains, soit étrangers. C'est alors que cessa l'ancien mépris qu'on avait pour cette science qui arriva au plus haut degré de rectitude et perfection. Les médecins furent recherchés et estimés parce qu'ils en étaient dignes, et, s'ils étaient estimables eux-mêmes, les personnes qui les recherchaient ne l'étaient pas moins. Mais on ne peut pas en dire autant des remèdes, qui semblent n'avoir joui d'aucune estime auprès de ces mêmes médecins, preuve d'autant plus claire et d'autant plus convaincante de la bonté de la médecine exercée alors à Rome. Pline rapporte que le grand Pompée ordonna à son savant affranchi Léneus de traduire en latin les ouvrages pharmaceutiques de Mithridate qu'il avait vaincu, et que, de cette manière, sa victoire fut aussi utile à la vie de ses concitoyens qu'à la gloire de la république <sup>1</sup>. Se-

---

<sup>1</sup> Liv. 26, chap. 3.

renus Sammonicus dit au contraire que le vainqueur méprisa et tourna en ridicule les livres et les antidotes du roi qu'il avait vaincu : <sup>1</sup>

.... sed magnus Serinia regis  
Cum raperet victor, vileni deprehendit in illis  
Syntesin, et vulgata satis medicamina risit.

Ce dernier sentiment paraît beaucoup plus vraisemblable, si on considère le souverain mépris dans lequel étaient tombés surtout les remèdes composés; les médecins et les malades n'aimant en général que la simplicité et la sobriété dans leur administration. On voulait guérir plutôt par le moyen de la diète que par les médicaments, et, lorsqu'ils étaient indispensables, on choisissait parmi les plus simples, et on en usait avec beaucoup de modération. Nous avons des preuves certaines et abondantes de cette vérité dans beaucoup d'auteurs classiques de ces temps. Ainsi, par exemple, Cicéron, malgré l'estime qu'il montrait pour les médecins et pour leur science, fait connaître qu'il n'aimait pas trop les remèdes. Il semble qu'il mettait toute sa confiance dans les moyens diététiques auxquels il avait recours, non seulement lorsqu'il était malade, mais qu'il conseillait aussi à ses amis dans leurs maladies. Dans une de ses lettres adressées à Gallus, il parle d'une diarrhée opiniâtre qui lui survint pour avoir mangé avec excès de quelques herbes trop fortement assaisonnées dans un repas augural pris chez Lentulus, et il dit qu'il se retira à sa maison de campagne de Tusculum, où, sans faire usage d'aucun médicament, il

<sup>1</sup> De med. Præcep. salub. ver. 10, in cap. venen. prohib.

guérît radicalement, s'étant soumis à une diète très-rigoureuse <sup>1</sup>. Cette coutume de recourir à la campagne, et non aux remèdes, dans les maladies légères, semble commune à cette époque; ainsi, Catulle apostrophe son champ et lui rend grace d'une manière agréable à cause de la guérison qu'il lui avait procuré d'une toux incommode, contre laquelle il n'avait fait usage que de simples herbes <sup>2</sup>. Cicéron avertit son serviteur Tiron qu'il aimait beaucoup et qui sortait d'une maladie grave, de faire tout son possible pour recouvrer bientôt la santé; et il lui indique en même temps les moyens les plus efficaces, quoiqu'il supposât qu'il ne les ignorait pas, parcequ'ils étaient

---

<sup>1</sup> Cum decimum jam diem ex intestinis laborarem . . . . fugi in Tusculanum; cum quidem biduum ita jejonus fuisse ut ne aquam quidem gustarem. Sane dyssenteriam pertimueram, sed visa est mihi, vel loci mutatio, vel animi etiam relaxatio, vel ipsa fortasse jam senescentis morbi remitio profuisse . . . . Fungos, helvellas, herbas omnes ita condunt, ut nihil posset esse suavius. In eas cum incidisset in cœna augurali apud Lentulum tanta me DIARROIA arripuit, ut hodie primum videatur consistere, etc. etc. Ep. 26. lib. 7.

<sup>2</sup> O funde noster seu Sabine, seu Tiburs,  
Fui libenter in tua suburbana  
Villa, malamque expui tussim  
Non immerenti, quam mihi meus venter  
Dum suruptuosas appeto dedit cœnas.  
Hic me gravedo frigida, et frequens tussis  
Quassavit usque dum in tuum sinum fugi,  
Et me procuravi ocymoque et urtica.

généralement connus de tout le monde <sup>1</sup>. Ces moyens sont au nombre de cinq : bien digérer, ne jamais se fatiguer, marcher modérément, tenir l'esprit en repos et avoir le ventre libre. Il parle une seule fois de quelques remèdes ordonnés à ce même serviteur par un médecin qui avait beaucoup de réputation et il dit franchement qu'il ne saurait les approuver <sup>2</sup>. Il est très vraisemblable que si Cicéron n'était pas mort malheureusement avant son grand ami Pomponius Atticus, il lui aurait donné le même conseil à l'occasion de cette longue et douloureuse maladie qui le tourmenta à un tel point qu'il se détermina enfin à se donner la mort. Nous savons cependant que les remèdes dont on usa dans cette circonstance, furent, selon l'expression d'un historien contemporain, *celeria faciliaque* <sup>3</sup>. Mais la maladie étant rebelle et plus forte que les médicaments, le malade se détermina à mourir de faim, plutôt que de souffrir et les tourments de la maladie et l'inéfficacité des remèdes qui, quoique simples et faciles, devaient, à ce qu'il paraît, être violents.

Quelques expressions d'Horace et sa manière de vivre font connaître qu'il pensait sur ce point comme

<sup>1</sup> Indulge valetudini tuæ. Ea quid postulet non ignoras  
PEPSIN, AKOPIAN PERIPATON SUMMETRON, TERPSIN, EULUSIAN  
KOILIAS. Fac bellus revertare.

Ep. 18. liv. 16.

<sup>2</sup> De medico et tu bene existimari scribis: et ego sic audio;  
sed plane curationes ejus non probo. Jus enim dandum tibi  
non fuit cum KAKASOMAKOS esses. Ep. 4. Liv. 16. Il ne paraît  
certainement pas que ce *jus* fut du bouillon ordinaire.

<sup>3</sup> Corn. Nep. De Attic.

tant d'autres hommes savans et censés de cette époque. Docile aux médecins <sup>1</sup> auxquels il semble avoir de la confiance <sup>2</sup>, et accoutumé à appliquer des collyres sur ses yeux chassieus <sup>3</sup>, il cite quelques médicaments comme un exemple des choses les plus inutiles <sup>4</sup>, et il reconnaît que le hazard est souvent aussi puissant que le médecin <sup>5</sup>, qui paraît faire consister son savoir plutôt à promettre qu'à agir <sup>6</sup>. Mais ses expressions et sa façon de penser paraîtront plus claires si nous faisons attention à sa manière de vivre, puisque nous savons combien il était attentif à éviter toute cause de maladie, aimant les plaisirs, mais en jouissant avec modération, éloignant les soucis rongeurs, ne s'occupant à lire et à écrire qu'avec retenue et sobriété, vivant enfin de la manière la plus rapprochée de la nature. Il connaissait bien la difficulté qu'il y avait à relever de maladie, malgré tous les secours de l'art; c'est pourquoi il apportait tous ses soins à en prévenir les causes. Dans l'été, il se retirait à la campagne, et il passait l'hiver près de la mer, sans oublier aucun moyen de se maintenir en santé, comme il l'écrivait ingénieusement à Mécène <sup>7</sup>:

Si me vivere vis sanum recteque valentem,  
Quam mihi das ægro, dabis ægrotare timenti,

<sup>1</sup> Ep. 15. liv. 1.

<sup>2</sup> Sat. 1. liv. 1.

<sup>3</sup> Sat. 5. liv. 1.

<sup>4</sup> Ep. 2. liv. 1.

<sup>5</sup> Sat. 3. liv. 1.

<sup>6</sup> Ep. 1. liv. 2.

<sup>7</sup> Ep. 7. liv. 1.

Mæcenas , veniam. Dum ficus prima , calorque  
 Designatorem decorat lictoribus atris ;  
 Dum pueris omnis pater , et matrecula pallet  
 Officiaque sedulitas et opella forensis  
 Adducit febres et testamenta resignat.  
 Quod si bruma nives Albanis illinet agris ,  
 Ad mare descendet vates tuus et sibi parcer .  
 Contractusque leget . . . . .

Ovide aussi connaissait assez bien lui-même les limites de la force des remèdes; et dans l'élegie qu'il adressa à Rufin, il dit positivement que, dans plusieurs cas, la médecine ne pouvait soulager les malades, parce que la vertu des remèdes ne suffisait pas pour vaincre beaucoup de maladies <sup>1</sup>. Selon l'opinion la plus commune des savans, c'est très injustement qu'on lui a attribué le livre *de medicamine faciei*, qui serait certainement capable de le faire passer pour un savant pharmacologue.

L'histoire privée d'Auguste présente la preuve la plus lumineuse de la vérité de ce que j'avance. Cet empereur d'une assez faible complexion, sujet à diverses

<sup>1</sup> Non est in medico semper relevetur ut æger  
 Interdum docta plus valet arte malum.  
 Cernis ut e molli sanguis pulmone remissus  
 Ad stygias certo limite ducat aquas ?  
 Afferat ipse licet sacras Epidaurius herbas  
 Sanabit nulla vulnere cordis ope.  
 Tollere nodosam nescit medicina podagram :  
 Noc formidatis auxiliatur aquis.  
 Cura quoque interdum nulla medicabilis arte ,  
 Aut si sit ; longa est attenuanda mora.

Eleg. 3. liv. 1. De ponto.

incommodeités et à beaucoup de maux, atteint d'une espèce de dartre ou de gale, de sciatique, de calcul, d'engourdissement ou de paralysie du doigt indicateur; éprouvant périodiquement de légères maladies et en ayant supporté de graves et de périlleuses, parvint à un âge avancé, n'employant contre tant de maux qu'une manière de vivre extrêmement sobre, spécialement dans le boire et dans le manger, se livrant à divers exercices, prenant souvent des bains et apportant beaucoup de soins à se mettre à l'abri des injures de l'air <sup>1</sup>. Les remèdes dont il se servit étaient simples et externes, sans participer en aucune manière de la pharmacie, tels que les frictions, les linimens, les bains tantôt froids, tantôt chauds, les bains de sable même et la flagellation <sup>2</sup>. Quelle différence dans la manière de vivre, et dans la façon de penser sur cette matière, entre lui et ses successeurs, à l'exception de Tibère lui seul qui le suivit immédiatement.

Mais revenons aux médecins qui se distinguèrent le plus dans Rome à cette époque; on trouve d'abord le fameux Témison, disciple d'Asclépiade. Soit que dans sa vieillesse il ait apporté quelques altérations au système de son maître, suivant le témoignage de Celse; soit qu'il ait donné naissance, selon d'autres, à une nouvelle secte de médecins, dite Methodistes, ces variations entachèrent plus la théorie que la pratique, et quelque influence qu'elles aient eu sur celle-ci, il paraît certain qu'elles ne s'étendirent pas sur la matière médicale qui ne s'accrut en aucune manière. Car la réduction de

<sup>1</sup> Sueton. liv. 2.

<sup>2</sup> Sueton. liv. 2.

toutes les maladies , d'après les méthodistes , à deux classes seules , par tension et par relâchement , fut plus capable de restreindre que d'augmenter la quantité des remèdes. Les sectateurs de cette méthode ne devaient employer que des *relachans* et des *astringens* , et chaque remède d'une de ces classes pouvait convenir et suffire dans chaque maladie de la classe opposée. Ils admettaient encore une troisième classe de maladies qu'ils appelaient *mixtes* , mais il n'était pas nécessaire d'accroître pour cela le nombre des remèdes accoutumés , puisqu'il suffisait , comme l'enseigne Celse , de remédier à la maladie la plus grave <sup>1</sup>. D'ailleurs suivant ce système , on faisait consister tout le traitement plutôt dans la diète que dans l'usage des médicaments , qu'on n'ordonnait qu'avec beaucoup de parcimonie et presque toujours extérieurement <sup>2</sup>. Ces cycles ou cercles qu'on vantait tant pour guérir surtout les maladies chroniques , consistaient plutôt dans les moyens diététiques que dans les médicamenteux , et on ne peut douter qu'aucune secte d'anciens médecins se soit occupée plus que la méthodique de l'usage de la diète dans le traitement des maladies <sup>3</sup>. Ainsi , que l'on considère Témison , comme disciple d'Asclépiade , ou comme auteur de cette secte , il faut convenir qu'il a aussi aimé la sobriété dans l'usage des médicaments , ayant beaucoup de confiance dans la diète , et se servant peu des remèdes. Nous

<sup>1</sup> In præf. lib. 1.

<sup>2</sup> Gellius Aurel. Acut. morb. liv. 3. , c. 6. Chron. liv. 5. , c. 2. et pessim.

<sup>3</sup> Ackermann , ouvrage cité.

n'ignorons pas qu'on a attribué à cet ancien médecin la découverte et l'usage de différens médicamens tant simples que composés. Pline dit <sup>1</sup> qu'il estimait tellement le plantain, qu'il avait écrit un volume sur ses vertus. Galien lui attribue l'invention du diacode, et son Hyère est assez fanieux. Mais quand même on ne pourrait mettre aucun doute sur la vérité de ces assertions, le jugement que nous portons sur la médecine de Témisson n'en est par moins équitable.

On connaît les disputes qui se sont élevées pour fixer le temps où a vécu Arétée de Cappadoce, découvrir le lieu de sa résidence, et savoir quel système il a suivi ; ces différentes recherches peuvent s'éclairer mutuellement, puisque de l'une de ces connaissances on peut déduire l'autre avec assez de fondement, malgré le silence des auteurs. Tout bien considéré, il semble que l'opinion la plus vraisemblable est celle qui le fait vivre en Italie à peu près à l'époque dont nous parlons, époque la plus belle pour la médecine, et qui comprend la fin de la république et le commencement de l'empire. L'esprit de sa pratique, ses sentimens, ses expressions, son langage, tout porte à rendre très probable cette opinion <sup>2</sup>. Ce qu'il y a de facheux pour ce sage médecin

<sup>1</sup> Liv. 25. c. 8.

<sup>2</sup> On ne pourrait rien opposer de raisonnable et de solide à cette opinion sur l'époque où vécut Arétée, à moins qu'on ne prétendit s'appuyer sur la mention qu'il fait d'un remède composé avec la chair de vipère, comme étant la fameuse thériaque d'Andromaque médecin de Néron. La réputation médicale des vipères est une des choses les plus anciennes en médecine. Selon Pline, c'est pour cette raison et non pour

et pour ceux des siècles postérieurs, c'est que cette époque est restée presque toujours obscure et très peu

---

aucune autre que cet animal est consacré à Esculape, duquel il forme un des symboles les plus connus. Elles ont été employées de temps immémorial et comme aliment et comme remède, tantôt seules et tantôt unies à d'autres substances dans un grand nombre de maladies. Nicandre de Colophon, qui, quoique poète, est le plus ancien auteur en matière médicale, dont les ouvrages sont venus jusqu'à nous, les indique sous l'une et l'autre forme et précisément même contre leur morsure vénimeuse. Il en conseille le foie et la tête, mangés cuits; il prescrit la manière de composer un remède dont la base est de la chair de vipères, mêlée à beaucoup d'autres ingrédients, et il vante l'usage de ce remède contre la morsure de tout animal vénimeux. Les vers de son poème, intitulé *THÉRIAKA*, depuis le 98<sup>e</sup> jusqu'au 115<sup>e</sup> le prouvent clairement. Jacob Steve, traducteur latin et commentateur de ce poème, s'exprime ainsi dans ses commentaires sur ces vers : *Non fuisse primum Andromachum, qui viperas injecerit in theriacis miscelis, vel hinc deprehendi facile potest, quod Nicander ipso multo vetustior has moneat esse disquirendas, nec ut cunque, sed semine turgidas, ac in venerem proclives, quando scilicet ipsarem venenum exitialius est. Paratur autem hoc medicamentum ex viperis ipsis in tripode coctis una cum aliis medicamentis quo usque carnes ipsarum ab spinis divulsis separari facile passint.* Page 44. Valence 1552.

En outre il semble que la chair de vipère n'a jamais eu tant de crédit en médecine qu'en cette époque à Rome, pendant laquelle nous soutenons qu'à vécu Aretée. Les médecins les plus célèbres de ces temps en usaient avec le plus grand succès dans les maladies les plus désespérées. D'après le témoignage de Pliné (liv. 33. pag. 517), Musa en obtenait des effets admirables dans les ulcères qui paraissaient incurables, et Crateron,

connue. Si le livre des Euporistes ou des remèdes faciles à trouver appartient réellement à Dioscoride, chose

---

médecin contemporain de Cicéron, qui le loue beaucoup (à Atticus, liv. 12. épitr. 13. et 14.), opéra selon Porphyre (de abstin. ab anim. liv. 1. pag. 16), une espèce de prodige avec ce même remède, dans la personne d'un de ses esclaves, sujet à une étrange et terrible maladie. Si donc Arétée parle souvent de la chair de vipères et comme remède et comme aliment, cela nous offre une raison de plus pour croire qu'il a vécu dans un temps et dans un pays où ce remède jouissait d'un si grand crédit. Enfin, Galien lui-même, qui paraît avoir voulu donner à entendre qu'Andromaque avait connu le premier la vertu de la chair de vipères contre leurs morsures vénimeuses, et qu'il avait aussi été le premier à les faire entrer dans l'antidote de Mithridate, l'appelant thériaque pour sa double raison de résister aux morsures et de contenir la chair de ces animaux; Galien dit aussi ailleurs (de Ther. ad Pis.) que la thériaque d'Andromaque n'était pas la seule dans laquelle entrait la vipère, mais qu'elle entrait aussi dans beaucoup d'autres antidotes. Il rapporte qu'un riche marchand guérît de la lèpre par l'usage interne et externe d'un remède dans lequel entraient les vipères, et qui lui fut indiqué en songe par le dieu Esculape qu'il consultait sur sa maladie (de simp. med. facul. liv. 11.). Ce remède ne pouvait être certainement la thériaque d'Andromaque, ni celle que l'on appelait d'Arétée, d'autant plus que nommant tous ces différents auteurs d'antidotes, comme, par exemple, Mithridate, Bistino, Sinfon, Philon et autres, il n'aurait pas manqué de faire mention d'Andromaque, s'il avait entendu parler de sa thériaque, lorsqu'il cite le remède d'Esculape. Mais comment pouvait-il nommer un médecin auquel d'après tous les raisonnemens il paraît avoir été antérieur? L'ouvrage de Dioscoride, intitulé *Euporista ou Medicamentorum facile parabilium*, est dédié

que l'on peut disputer, celui-ci serait le premier écrivain qui aurait fait mention de lui. Personne autre n'en

---

précisément à Andromaque Archiatre ou premier médecin de Néron. Dans cet ouvrage que quelques-uns regardent à tort comme Apocryphe, on parle d'Arétée comme d'un médecin qui a déjà existé, et il y est dit qu'il avait mis en usage un certain remède simple comme antinéphrétique. Il paraît donc suffisamment prouvé que, long-temps avant l'époque d'Andromaque et de Néron, il y avait des médicaments composés avec la chair de vipères, et par conséquent on ne doit pas ajouter foi à l'opinion de ces écrivains qui prétendent qu'Arétée fut postérieur à Andromaque, parce qu'il a nommé un de ces médicaments comme s'il avait été précisément celui d'Andromaque, malgré que, contre sa coutume, il ne donne pas le nom de l'auteur.

Le mot Archiatre qu'on trouve dans Arétée ne peut donner aucun indice pour fixer l'époque à laquelle il a vécu. Malgré les graves disputes sur l'origine et la signification de ce nom, il paraît qu'il est aussi ancien que la chose même qu'il indique, c'est-à-dire la supériorité d'un médecin sur les autres, quoique Mercuriali dise le contraire.

On ne doit pas non plus s'appuyer sur le silence de Galien et de tant d'autres écrivains en médecine à l'égard d'Arétée. Il se peut faire ou qu'ils ne l'aient pas connu, selon le sort malheureux de cet auteur, ou que, l'ayant connu, ils ne l'aient pas nommé, parce qu'il avait un système tout différent du leur, puis qu'il ne fut d'aucune secte; malgré le sentiment contraire de ceux qui le font Méthodiste ou Pneumatiste. D'ailleurs s'il avait vécu dans le temps qu'on le suppose communément, on devrait toujours être d'autant plus étonné de son silence par rapport aux auteurs célèbres qui l'auraient précédé, puisque nous savons qu'il ne citait qu'Hippocrate, raison qui a peut-être porté Boerhaave à le croire de peu

a parlé jusqu'à Aezius ; et ses contemporains ou ses successeurs semblent ou l'avoir peu connu, ou en avoir fait peu de cas, puisqu'ils n'en font aucune mention. Les ouvrages mutilés ou égarés de ce savant auteur n'ont été imprimés qu'après le milieu du seizième siècle ; il y a bien peu de temps que l'on connaît généralement toute la valeur de sa doctrine, et c'est par les soins de Boerhaave qui en a fait faire la magnifique édition de Leyde en 1735. Ce qui la caractérise le plus, c'est surtout la sobriété pour les remèdes, principalement dans les maladies aiguës, et si, dans les maladies chroniques, il varie l'emploi des remèdes violens tant simples que composés, il fait connaître clairement qu'il les prescrivait sans y avoir beaucoup de confiance. Il n'hésitait pas d'avouer naïvement que la puissance des médecins était bien peu de chose, et il disait<sup>1</sup> : les malades ne

postérieur à ce prince de la médecine (Meth, stud. med.); comme Vossius l'a aussi cru un peu trop ancien parce qu'il avait écrit ses ouvrages dans le dialecte ionique.

Le séjour d'Arétée en Italie semble devoir se déduire de la coutume presque générale des médecins grecs qui avaient beaucoup de science et une grande réputation, de venir chercher la fortune dans la capitale du monde, et de la profonde connaissance qu'il avait des productions de l'Italie et spécialement de ses vins, tels que ceux de Fondi, de Segui, de Falerne, de Sorrente et autres, vins qu'il nomme fréquemment et qui semblent n'avoir pas été beaucoup connus et accrédités en Grèce où abondaient des vins plus exquis et plus fameux. Pour cela seulement, Haller n'a pas hésité d'assurer qu'Arétée habitait Rome. (Bib. med. Prac.) Romæ vixit, qui vina italica far Tyrrenum et alia similia citet.

<sup>1</sup> De curat diut. morb.

peuvent pas être tous guéris, parce qu'alors le médecin serait plus puissant que les dieux mêmes; mais calmer les douleurs, diminuer et pallier les maladies, voilà jusqu'où s'étend la puissance des médecins. Il se permit même d'avancer qu'il est quelquefois licite au médecin de tuer volontairement le malade qui ne peut guérir par aucun moyen, surtout s'il est atteint de quelque maladie douloureuse et cruelle, telle que le volvulus <sup>1</sup>. Pour les malheureux, dit-il, affligés de si grands maux, la mort est préférable; et quoiqu'il ne soit pas permis au médecin de la leur donner, on peut lui permettre quelquefois, lorsqu'il est assuré que le mal est incurable, de procurer aux malades désespérés une léthargie mortelle. Les rapports de son système médical avec ceux d'Asclépiade, de Témison et de Celse sont nombreux et bien clairs; ce qui rend encore plus vraisemblable qu'il ait vécu à Rome à peu près à la même époque. Ses ouvrages le montrent comme un excellent médecin, un observateur attentif, et un fidèle ministre de la nature marchant sur les traces d'Hippocrate <sup>2</sup>.

Le docte et élégant Cornélius Celse qui a fait tant

<sup>1</sup> Ch. 5. Morb. acut.

<sup>2</sup> Ut in signis morborum explicandis, ea præcipue quæ ad prognosim pertinent Aretæus Hippocratis auctoritate stabilivit: ita in acutorum curatione ejusdem vestigia presse secutus est. Wiggan, in prefat. Scripsit de morbis acutis et lentis, et ita ut hactenus super Hippocratem ipsum eminuit. Hujus ergo viri auctoritatem Hippocrati aequalem habemus. Boerhaave met. stud. med. Longe præferrem Hippocrati, nisi posterioris ævi fuisset Aretæus. Haller dans les commentaires ouv. cité.

d'honneur à la bonne médecine romaine vécut aussi dans la même période, c'est-à-dire pendant le fameux siècle d'Auguste <sup>1</sup>. On ne peut comprendre comment les savans et les médecins ont ignoré pendant si long-temps cette vérité que les premiers auraient dû découvrir d'après sa manière d'écrire cultivée et élégante; et les seconds, d'après l'esprit asclépiadique de sa doctrine, deux caractères propres à cette époque. Son fameux ouvrage qui mérite d'être considéré comme un excellent traité de médecine et de chirurgie, a le double avantage de réunir ce qu'Hippocrate a enseigné de plus vrai sur le pronostic et Asclépiade sur le traitement. Comme ce dernier, il réprouve la doctrine des jours critiques tant accréditée par l'autre; et dans l'usage des remèdes, il semble avoir suivi plus fidèlement Asclépiade qu'Hippocrate, le premier desquels, comme il a déjà été dit, fut encore plus sobre que le second dans l'emploi des remèdes. Cette sobriété dans l'usage des médicaments se fait voir clairement dans plusieurs endroits de ses ouvrages dont nous donnerons quelques exemples. Il dit : (Liv. 3. chap. 4.) *Ego autem medicamentorum dari potionis, et alvum duci, non nisi raro debere concedo.* (Liv. 2. chap. 13.) *Illud scire oportet omne medicamentum non semper ægris prodesse, semper sanis nocere.* (Liv. 4. chap. 9.) *Medicamentis uti, nisi in vehementibus malis, supervacuum est.* Dans la préface, liv. 7. : *Sanitatem per medicamenta frustra quæri, et sine his redi sæpe, manifestum est.* Outre cela on voit par ses propres paroles qu'il se fiait quelquefois plus aux forces médicales de la nature

---

<sup>1</sup> Bianconi. Lettre sur Celse.

mises en action pas la maladie elle-même, qu'à la vertu des remèdes; et il dit à ce sujet , liv. 3. chap. 9. : *Sed est circumspecti quoque hominis et novare interdum, et augere morbum , et febres accendere.*

Cette opinion qui lui fut commune avec Hyppocrate et Asclépiade prouve toujours plus la ressemblance de leur système et l'uniformité de leurs principes. Mais, malgré cela, il est certain que les ouvrages de Celse abondent en citations de remèdes tant simples que composés. Il en rapporte un nombre considérable, et il paraît n'en avoir oublié aucun des plus efficaces et des plus connus. Mais, en bien examinant l'esprit de sa doctrine, il semble qu'il a parlé de tous ces remèdes plutôt pour faire parade d'érudition que pour la confiance qu'il avait à leur vertu. Sa manière de s'exprimer le démontre assez, comme, par exemple, lorsqu'après avoir donné un long catalogue de drogues simples, il dit <sup>1</sup> : *His autem omnibus vel simpliciter vel permixtis varie medici utuntur, ut magis quid quisque persuaserit sibi appareat, quam quod evidenter comperebit ;* et lorsque, après avoir rapporté une longue série de remèdes composés, en parlant des somnifères sous la forme de grains (*catapozi*, ou pilules, il conclut en ces termes <sup>2</sup> : *quibus uti nisi nimia necessitas urget, alienum est : sunt enim ex vehementibus médicamentis , et stomacho alienis.* D'après tout cela il paraît évident que cet auteur savant et sensé, qu'il ait professé la médecine ou non , question qu'on ne veut pas traiter, s'est parfaitement attaché à suivre le bon système de

<sup>1</sup> Liv. 2 , chap. 33.

<sup>2</sup> Ibidem.

cette époque, prescrivant les remèdes avec beaucoup de retenue, et soutenant qu'il fallait plus attendre de la diète que des médicaments dont il ne voulait user que dans les cas de grande urgence et toujours avec plus de confiance.

Antoine Musa, célèbre médecin d'Auguste, qui suivit aussi la même pratique, appartient encore à l'école d'Asclépiade et c'est ainsi que, dans la même période, on vit réunis les plus savans et les plus fameux médecins qui ont honoré Rome dans son époque la plus brillante. Nous ne connaissons Musa que d'après le rapport d'autres auteurs, il n'existe plus aucun de ses ouvrages, mais quand même on voudrait le croire l'auteur du petit traité peu estimé : *De tuenda valetudine ad Mæcenatem*, écrit en manière de lettres, on ne pourrait en déduire des conséquences contraires à notre opinion. Pline et Galien rapportent différens remèdes inventés et mis en pratique par Musa ; et Galien avance de plus qu'il avait écrit quelque chose sur cette partie de la médecine. Un illustre médecin de nos jours, s'est donné la peine de recueillir tous les composés médicaux que les anciens ont attribué à Musa. Mais, quoiqu'il avoue lui-même que, malgré tous ces composés, on doive convenir que la médecine de Musa a été assez simple et assez modérée<sup>1</sup>, nous ne croirons pas facilement que ce médecin d'Auguste soit l'inventeur de

---

<sup>1</sup> Quod si compositiones quas mihi colligere datum fuit cum cæteris veterum medicaminibus comparemus, neque rerum copia, neque earn minimia varietate confartas conspicet unusquisque, ita ut Musam Antonium simpliciori medicina usum fuisse jure conjectura possumus. Flor. Caldani comment. in Anton. Musam.

toutes les compositions pharmaceutiques qui lui sont attribuées. Le nom des grands médecins a été souvent usurpé pour donner du crédit à de semblables mélanges qu'il faut supposer ne pas appartenir à la médecine de Musa, non plus qu'à celle d'Asclépiade. Ce que nous savons de certain, c'est que ce célèbre médecin, à l'honneur duquel on érigea une statue de bronze à côté de celle d'Esculape, avait une grande confiance aux bains froids, et qu'il les mettait fréquemment en usage. Il paraît qu'il se fait plus à ce moyen simple et unique qu'à toute la matière médicale. Il les prescrivit à Auguste qui recouvrira la santé, et à Horacius Flacus qui dit qu'on abandonna les délices et les bains tièdes de Baïes, depuis que les malades qui étaient dans l'usage d'y aller pour rétablir leur santé, ayant changé de route, par le conseil de Musa, allaient à Cluse et à Gabie se baigner dans leurs eaux froides et respirer un air plus froid <sup>1</sup>. La fausse imputation qu'on trouve contre Musa, dans Dion Cassius <sup>2</sup> qui dit qu'il avait tué le jeune Marcellus, avec ses bains froids, prouve elle-même quelle haute réputation il avait donné à ce remède, et combien il en avait rendu l'usage commun, en le prescrivant presque à tous les malades. Cependant personne ne croira que toute la médecine de Musa consistât dans les bains froids seuls, et qu'il ne savait prescrire autre chose. On connaît les cures merveilleuses qu'il opérait avec la chair de vipères donnée contre les ulcères les

---

<sup>1</sup> Epist. XV. lib. 1. ad Numon. Valam.

<sup>2</sup> Liv. 3. pag. 517.

plus obstinés et les plus incurables <sup>1</sup>, et nous savons aussi qu'il employa la laitue avec beaucoup de succès sur la personne d'Auguste même <sup>2</sup>. Mais ce qu'on veut prouver c'est que Musa, marchant sur les traces d'Asclépiade, aimait beaucoup la simplicité dans le traitement des maladies, et que, se fiant plus aux moyens diététiques qu'aux médicinaux, il préférait même ordonner les bains froids que gorger les malades de composés et de mélanges. Enfin, il ne s'éloigna jamais en aucune manière de cette pratique médicale simple et modérée qui fut commune à tant d'autres médecins célèbres qui existaient à Rome vers cette époque, depuis Asclépiade jusqu'à lui. Ainsi, l'époque la plus glorieuse pour les lettres et pour les sciences cultivées dans cette capitale se réunit et se confond avec celle du vrai savoir et de la bonne façon de penser en médecine. Ni avant Asclépiade, ni après Antoine Musa, on ne vit Rome honorée par des médecins d'une doctrine plus saine et d'une réputation plus méritée. Mais ce fut également à cette époque que la matière médicale resta dans le plus grand abandon et que la parcimonie et la simplicité des remèdes distinguèrent d'une manière particulière l'exercice de la science. Si Macer, l'ami d'Ovide, composa des vers sur la vertu médicale des plantes <sup>3</sup>, et

<sup>1</sup> Plin. liv. 30. chap. 39.

<sup>2</sup> Idem liv. 19. chap. 8.

<sup>3</sup> Sæpe suas volucres legit mihi grandior ævo  
Quæque nocet serpens, quæ juvat herba Macer.

Liv. 4. Trist. élég. X. vers 84.

( 84 )

si Valgion, d'après le témoignage de Pline<sup>1</sup>, fit un ouvrage resté incomplet sur cette matière, et le dédia à Auguste, il faut croire qu'ils voulaient plutôt faire parade d'érudition et de science que prouver leur opinion et leur déférence pour ce qu'ils écrivaient, comme c'est la coutume de quelques auteurs.

---

<sup>1</sup> Liv. 25, chap. 2.

(La suite au prochain numéro.)

---

# SCIENCES MORALES.

## HISTOIRE.

---

### TABLEAU

DES MŒURS

ET DES IDÉES DE L'EMPIRE ROMAIN,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU DEUXIÈME SIÈCLE,  
JUSQU'A LA CHUTE DE L'EMPIRE D'OCCIDENT (100—476),  
D'APRÈS DES DOCUMENTS JUSQU'ICI NÉGLIGÉS.

PAR M. RICARD,

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE, ET VICE-SECRÉTAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, BELLES-LETTRES  
ET ARTS DU DÉPARTEMENT DU VAR

— — —

Depuis *les mœurs des Germains* jusqu'à l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des Nations*, on peut dire que l'histoire n'a offert aux méditations du sage que les fastes de la puissance et la biographie des Rois; que de tous les ressorts de la civilisation, ceux de la politique ou de l'ambition guerrière des princes ont seuls été déroulés aux yeux de l'ami de l'humanité. Si en parcourant cette longue période, on cherche dans les historiens la peinture de l'homme, on n'y trouve que celle du héros. Sans doute les grands hom-

mes représentent leur nation , en sont l'idéal le plus vrai ; mais à cette condition qu'on puisse comparer le modèle à l'image , et voir à la fois la colonne et le piédestal . Dire qu'à quelque époque qu'on se place , et indépendamment de toute appréciation de détail , les grands hommes , conquérans ou rois , donnent la mesure de la grandeur même des nations , c'est faire une ridicule apothéose de la raison du siècle qui a décerné la couronne de l'immortalité au mortel heureux qu'il avait admiré comme une de ses gloires ; c'est vouloir éteindre le flambeau de la critique pour substituer une foi aveugle à l'esprit d'examen . Quand donc , de nos jours , à une époque où l'on aime à se rendre compte de toutes choses , on veut faire pour soi ou pour les autres une histoire qui soit humaine et non plus seulement royale , guerrière ou politique , il faut se résigner à la chercher souvent chez ceux-là même qui ont le moins songé à être historiens .

Ces considérations , vraies pour toute époque historique , le sont bien plus encore pour cette époque de transition et de formation qui vit le monde rajeunir son esprit et ses croyances au souffle vivifiant d'une foi nouvelle , au moment même où sa force politique et sociale s'éteignait dans une lente agonie , dont il fallut que la main des barbares vint le retirer cinq siècles après .

Dans les premiers temps , les traditions de l'ancienne Rome bien qu'effacées dans les mœurs et dans les institutions , vivent encore dans quelques âmes d'élite ; et quoique payenne , l'histoire est encore empreinte de quelque nationalité . Tacite , qui ferme noblement cet âge , peint les hommes aussi bien que les empereurs ,

et les passions humaines aussi bien que la politique qui les travaille et qui les met au service de la puissance<sup>e</sup>. Nous pleurons encore avec le soldat romain retrouvant dans les plaines de la Germanie les légions de Varus et leurs ossemens blanchis.<sup>1</sup> Nous nous sentons vivre avec tous ces peuples qui soutiennent encore par d'héroïques efforts leur liberté expirante. Nous suivons avec anxiété leurs stratagèmes, leurs plans d'attaque et de défense où l'individualité trouve encore une place, où nous voyons encore des hommes comme nous, des intérêts mobiles comme les nôtres. Si le théâtre de Naples s'écroule<sup>2</sup>, au moment même où, par ses portiques, des flots de peuple viennent de s'écouler sur la place publique, nous nous mêlons à ses réjouissances et aux actions de grâce qu'il rend aux Dieux qui l'ont sauvé.

Mais quand Tacite eût passé, quand le panégyrique fondé dabord pour un grand prince par un grand écrivain, devint une mode, entra dans le cérémonial de la cour impériale, quel que fût l'empereur, et se substitua peu-à-peu aux graves enseignemens d'une philosophie indépendante, alors il faut en convenir, il y eut encore des historiens, mais l'humanité et la civilisation n'eurent plus d'histoire. Et toutefois, c'est bien gratuitement que fascinés encore par nos souvenirs classiques, nous nous fasons, à partir du deuxième siècle, une Rome à l'image de Rome ancienne, un monde à l'image du monde romain sous Auguste ou Tibère. Une idée nouvelle est entrée alors dans le mon-

<sup>1</sup> Tacite. Annales. L. I. C. 61. 62.

<sup>2</sup> Tacite. Annales. L. xv. C. 34.

de, qui aspirant au perfectionnement de la société non moins qu'à la domination des intelligences, agit tous les jours, comme un dissolvant énergique, sur les mœurs et sur les lois. En même temps qu'elle efface de la législation cette honteuse définition de l'esclave : *non tam viles quam nulli sunt*; en même temps qu'elle donne à l'homme un plus haut sentiment de son origine et de sa destinée, elle ouvre à l'activité humaine, à la mobilité des penchans et des goûts une nouvelle carrière. Le rapport de ces mœurs nouvelles à ces idées nouvelles, pouvant seul nous faire apprécier les véritables caractères de la révolution chrétienne, je vais essayer de le déterminer dans ce tableau des mœurs et des idées de l'empire romain, depuis le commencement du deuxième siècle jusqu'à la chute de l'empire d'Orient.

Mais si les considérations qui précédent sont fondées; si à cette époque singulière, il y a eu des historiens et point d'histoire; si même, depuis la renaissance des lettres en Europe, tous les travaux historiques qui ont été consacrés à l'éclaircir, ne nous en font connaître ni les mœurs, ni les idées; si Le Beau lui-même, au 18<sup>e</sup> siècle, malgré son érudition, ne nous a donné dans l'histoire du Bas-Empire que la vie des empereurs, à quelle source puiserons-nous les éléments de cet essai? A quel foyer demanderons-nous la lumière que nous cherchons à répandre sur ce tableau.

Il ne faut pas l'oublier: à côté de cette génération d'écrivains courtisans attachés à la cause du passé et serviles louangeurs de la puissance, s'élevait une génération forte, au cœur haut, aux pensées généreuses, et sympathiques, la génération chrétienne. Pensant

d'abord par le cœur plus que par l'esprit, elle n'eut guères à opposer aux suppôts du polythéisme, que son amour de l'humanité, son élan vers des destinées nouvelles, souvent même son ignorance. Mais lorsqu'elle eût grandi dans les bûchers, dans les tortures, dans les proscriptions ; lorsqu'elle eût fait son éducation dans les opprobes ; enfin, lorsqu'elle eût appelé les lumières au secours de ses croyances, alors le glaive de la parole chercha à prévaloir contre le glaive des bourreaux. Les pères de l'église s'étaient levés.

Chose singulière ! on a tout cherché dans leurs écrits, et l'interprétation de l'Écriture, et l'interprétation du dogme chrétien, et l'éloquence, et la polémique, et la dialectique ; il est une chose qu'on n'a pas su y lire, c'est l'histoire des mœurs et des idées de leur temps ; histoire qu'ils n'ont pas voulu faire et qu'ils ont faite sans le savoir. J'ai cru qu'il serait utile de l'y chercher ; j'ai cru qu'avant qu'ils tombent en poussière il serait bien d'interroger ces vieux monumens, et, sans dédaigner les lumières qui pourraient nous venir d'une autre part, d'y deviner l'homme de leur siècle, après que tant d'autres ne nous en ont montré que les tyrans. J'ai pensé qu'il pouvait y avoir des trésors de science cachés dans ces recueils dont le volume et le nombre nous effraye, il est vrai, mais dans lesquels les annales de l'église, les décisions des conciles, les encycliques et les lettres des papes, ne sont pas les seuls documens que puisse découvrir un lecteur patient et attentif. Je me croirais heureux d'avoir su cueillir au milieu de ces champs abandonnés, de ces *lugentes campi* de nos bibliothèques, quelques fleurs d'où puisse s'exhaler un doux parfum de saine érudition.

Déjà, les *études historiques* de M. de Châteaubriant, sur *la naissance, les progrès du christianisme et l'invasion des barbares*, ont prouvé quelles ressources la patristique pouvait offrir à l'historien. C'est ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, que l'on trouve dans le *Pédagogue* de Clément d'Alexandrie plusieurs des traits dont l'illustre écrivain a composé le tableau des mœurs des chrétiens de l'âge héroïque. Clément d'Alexandrie, en blâmant l'excessive délicatesse des femmes, fait une peinture minutieuse de leurs soins empressés à changer la couleur naturelle de leurs cheveux, à se peindre les joues, les yeux et les sourcils. Il nous les représente ainsi que leurs époux, ornant leurs appartemens de nains, de monstres, de chiens et d'oiseaux. Ce tableau et cette critique ont révélé à M. de Châteaubriant, par la raison des contraires, ce qu'étaient ou devaient être alors les mœurs chrétiennes.

S'il y a donc quelque chose d'inexplicable dans mon dessein, c'est uniquement que j'aie choisi cette singulière époque et ces singuliers auteurs pour objet de mes propres études, le lendemain du jour où un aussi puissant génie a passé par là, et a répandu sur cette terre le fleuve de son éloquence féconde et les lumières de sa haute raison. Mais peut-être reconnaîtra-t-on que c'est une nécessité des grands écrivains de rencontrer partout, et en tout temps, des imitateurs de leurs œuvres, et qu'il reste une part de gloire à ceux qui savent glaner sur leurs traces et s'échauffer au foyer de leur génie. D'ailleurs qu'on se rassure ; je n'ai pas pretendu suivre l'aigle audacieux dans son vol vers les régions de la politique et de la philosophie de l'histoire.

Les mœurs et les idées m'occuperont seules ; et si, dans ce domaine, l'auteur du Génie du Christianisme a dû presqu'exclusivement en suivre les phases et en étudier l'esprit, à l'aide de tous les documens dont l'érudition française peut disposer, au 19<sup>e</sup> siècle, je crois qu'en dehors de la pensée chrétienne, il reste encore beaucoup à observer et à recueillir dans ces vieux monumens de la théologie et de l'histoire ecclésiastique. Je crois surtout que non seulement les sources qu'il a négligées, mais encore les auteurs mêmes qu'il a consultés et cités en passant, peuvent et doivent devenir encore, surtout pour l'historien de la philosophie, l'objet d'études spéciales.

Fleuri a puisé dans les auteurs contemporains tout ce qui peut intéresser l'histoire de l'église ; les Bénédictins et d'autres écrivains aussi consciencieux ont analysé avec patience tout ce qui peut, dans les pères de l'église et les écrivains ecclésiastiques, intéresser les âmes qui aiment à se nourrir de pensées religieuses. Mais l'histoire de l'ancien monde, du monde sur les ruines duquel le christianisme s'est élevé, n'a pas encore été cherchée à cette source. Elle m'a paru trop féconde pour la négliger.

---

## DEUXIÈME SIÈCLE.

---

Avant d'esquisser à grands traits l'histoire des mœurs de ce siècle et du suivant, je crois devoir faire connaître la pensée philosophique qui le domine. À cet âge de l'humanité, les mœurs commençaient à sortir des idées, en étaient la représentation immédiate, et ce n'est qu'après s'être donné le spectacle des luttes de l'intelligence, pour modifier ou pour retenir l'ordre moral sur lequel reposait la société antique, que l'on pourra saisir et apprécier la physionomie de la civilisation nouvelle qui couronna la victoire de l'esprit nouveau sur l'esprit ancien.

Et d'abord, il ne faut pas se laisser tromper sur le véritable esprit de la révolution chrétienne, en prenant toujours pour mesure et pour type les doctrines évangéliques ou apostoliques considérées comme une base immuable sur laquelle s'éleverait le nouvel édifice, sans la dépasser jamais. M. Benjamin-Constant a fort bien démontré<sup>1</sup> tout ce qu'il y avait de progressif dans le christianisme, et l'histoire à la main, il est facile de reconnaître et de saisir ces progrès dès ses premiers

---

<sup>1</sup> *De la religion, considérée dans sa source, ses formes, et ses développemens.*

pas dans la carrière. Ainsi, et les *pauvres d'esprit* de l'Évangile, et *la folie de la croix* de St-Paul ne furent pas le dernier mot, et l'idéal suprême de ceux qui s'attachèrent à propager la doctrine de l'un et de l'autre. À peine les apôtres, ces hommes grossiers et ignorants sont descendus dans la tombe, et déjà la science est préconisée et appelée au secours des croyances. Du haut de la chaire de Pierre, Clément dit anathème à l'ignorance, *source de tout mal*, et encourage les croyans à lutter par le savoir et par les lumières aussi bien que par la foi <sup>1</sup>. Les premiers évêques et archevêques qu'il envoie dans les provinces, sont destinés à remplacer les Flamines ou Archiflamines, et ceux que l'on avait jusqu'alors regardé comme les premiers docteurs de la loi <sup>2</sup>. En même temps qu'il fonde ainsi sa hiérarchie sur le modèle et sur le plan de la hiérarchie payenne, il veut faire voir aux peuples qu'à côté des sources taries de l'inspiration et des croyances antiques, il ouvre les sources nouvelles d'une science plus haute et plus épurée. Mais avant tout, il ne fallait pas paraître ignorant ; bien plus, il fallait montrer que les racines de la science payenne se confondaient avec celles de la science chrétienne. Alors s'ouvre l'ère des apologistes qui commence à St-Justin, philosophe élevé

<sup>1</sup> *Origo totius mali ab ignorantia descendit, et ideo paululum laborandum nobis est, ut indignantis ignorantiae præsumptionem scientiae ratione resecemus.* (Epist. Clem. P.—Regia. T. I. p. 157.)

<sup>2</sup> *In illis verò civitatibus, in quibus olim apud ethnicos Archiflamines eorum, atque primi legis doctores erant, episcoporum primates ponì, vel patriarchas.* (Id. p. 95.)

dans les idées grecques, et se termine avec éclat dans la personne d'Origène. Entre ces deux points extrêmes, il est facile encore de reconnaître un progrès constant. Justin aborde quelques points de doctrine et les traite avec plus d'érudition que de profondeur ; le génie encyclopédique d'Origène embrasse l'univers, et ses écrits se multiplient à l'égal des sectes, des écoles et des prétentions rivales. Mais ce progrès se concilie avec la plus stricte unité de plan et de vues. Justin comme Tatien, Tertullien comme Origène, sont tous dominés par une idée commune : tous veulent qu'au christianisme soit dévolue la priorité de la science ; tous prétendent démontrer que les écrivains du polythéisme n'ont été que des imitateurs ; et, chose remarquable ! c'est d'une école vouée au culte des idées grecques que sortent les premiers défenseurs de l'orthodoxie ; c'est armés de la langue et de la subtilité grecques qu'ils entrent dans la lice : et il ne faudra pas deux siècles, pour que des hommes qui ont été nourris dans les mêmes idées et qui parlent le même langage, viennent déchirer le manteau de l'église, appuyés aussi sur cette dialectique captieuse et sur cette langue mobile qui se prêteront alors à tous les caprices, à tous les jeux, à toutes les prétentions de l'hérésie. En attendant de voir s'ouvrir cette arène où il sera beau d'étudier, sous l'écorce théologique qu'on a seule apperçue jusqu'ici, les combats même de l'esprit philosophique de l'époque, suivons les premiers pas des apologistes, apprécions les premiers plans et les premières combinaisons de cette stratégique qui doit renouveler le monde.

Il fallait avant tout s'assurer de ce peuple qui avait

soumis ses vainqueurs mêmes par les prestiges de l'éloquence, par ses arts et sa civilisation. L'esprit nouveau devait avant tout se créer des organes parmi ces Grecs ingénieux par nature, entreprenans par caractère, faits pour tout comprendre et pour tout oser. C'est à eux que s'adresse d'abord Justin, tour-à-tour leur opposant les richesses de son érudition et les ressources de sa dialectique. Il sait quel culte le pays qui a vu naître Homère a, depuis mille ans, voué au père de sa poésie et de sa littérature; il sait quel empire les fables mêmes, revêtues de ses magiques couleurs, exercent sur le vulgaire. C'est cette forme populaire et naïve de l'esprit grec qu'il attaque d'abord, sans détailler une seule feuille à la couronne dont les siècles ont paré la tête du chantre d'Achille et d'Hector, mais en essayant de rapporter à une source plus élevée et plus pure ses images, ses pensées, ses inspirations. Justin est le chef de cette école de savans et de philologues qui, jusque dans les temps modernes et au sein des nations les plus éclairées, ont vu dans la poésie hébraïque le type même de la haute épopée et de la poésie pindarique. Homère, lui paraît, il est vrai, avoir admis l'existence d'un Dieu unique; il va même jusqu'à prendre son parti contre Platon. Si celui-ci, dit il, rejete Homère de sa cité, parcequ'il a fait dire à Phœnix, député vers Achille, *les dieux même sont changeants*, c'est qu'il n'a pas compris le vrai sens de ces paroles, qui ne s'appliquent qu'à ces dieux secondaires dont l'imagination des Grecs a peuplé le monde .

Mais tout ce qu'il approuve dans le poète n'est, pour lui, qu'un emprunt fait à Moïse ou aux prophètes. Lorsque dans l'*Odyssée*<sup>1</sup>, Homère nous introduit dans le jardin d'Alémous, et nous montre ces beaux arbres dont les fruits ne passent pas ni l'hiver<sup>2</sup> ni l'été, et que la douce haleine du zéphyr fait naître et mûrir tour-à-tour; lorsqu'après nous avoir décrit les riches productions de ce site enchanteur, il nous le montre fécondé et embellî encore par deux fontaines, dont l'une se répand toute entière au milieu de ce délicieux jardin, dont l'autre se rend dans la demeure même du roi des Phœaciens; Homère, à en croire l'apologiste, en composant ce riant tableau dont nous avons ici laissé voir quelques traits, a pensé à l'Eden, séjour des premiers humains et dont la description orne les premières pages de l'histoire hébraïque. Ailleurs, *Atte* et *Epialte* représentent et personnifient la chute du genre humain, et le nom même d'*Atte*, le mal, le génie du mal<sup>3</sup>, lui rappelle cet esprit superbe et ennemi du genre humain précipité des cieux par la colère divine, à l'origine du monde. Quoiqu'il en soit, Justin a dû être un érudit. Dans son livre sur *la monarchie*, plusieurs poètes, et entre autres, Ménandre dont les œuvres se sont perdues de fort bonne heure, et dont on ne connaît guères à Rome que quelques fragments, paraissent lui avoir été assez familiers. Aussi nous le recommandons, ainsi que les écrivains suivans, aux investigations des philologues: ils pourront y trouver une foule de pas-

<sup>1</sup> H. v. 116 - 130.

<sup>2</sup> Ilias. T. v. 125.



Sur la

la campagne.

Le Vieillard en les bois à poêlance.



sages, qui ont échappé aux plus savans éditeurs des écrivains les plus célèbres de l'antiquité. Nous croyons aussi que tout ce qui précède pourra jeter un nouveau jour sur l'esprit littéraire de cette époque, trop souvent représentée comme ignorante et barbare.

Quant à l'esprit philosophique des apologistes, tous les historiens de la philosophie ont déjà remarqué que la plupart d'entre eux s'étaient attachés aux doctrines de Platon<sup>1</sup>. En effet nous voyons Justin dans son dialogue avec le juif Tryphon, avouer que tour-à-tour péripatéticien et disciple de Pythagore, les dogmes platoniciens sur l'unité et la spiritualité de Dieu lui ont souri plus que tous les autres. Il paraît même adopter l'opinion du philosophe grec, qui prétend, dans le Timée : « que les âmes jugées indignes d'être réunies à l'âme divine, sont enchaînées aux corps de certains animaux, et que tel est leur châtiment. » Mais il faut observer qu'il le combat ensuite ainsi que Pythagore et Aristote<sup>2</sup>, sur la durée éternelle du monde et sur d'autres points, et qu'au fond, Justin aspire à une sorte de philosophie éclectique, d'après laquelle, il n'y aurait ni platoniciens, ni stoïciens, ni péripatéticiens, ni théorétiques, ni pythagoriciens, « cette science elle-même étant une<sup>3</sup>. »

Sans prendre aucun parti contre la philosophie grecque, Tatien<sup>4</sup> s'élève contre la réputation d'inven-

<sup>1</sup> Tennemann, manuel de l'histoire de la philosophie, T. I. §. 226.

<sup>2</sup> *Apotropé dogmatón tinón Aristotelous.*

<sup>3</sup> *Mīzō ousés tautēs épistémēs.*

<sup>4</sup> *Tatianou pros Hellénas.*

teurs que déjà l'on faisait aux Grecs. Les Telmessiens, dit-il, ont trouvé l'oneiromantique, les Cariens l'astrologie, les Babyloniens l'astronomie, les Perses la magie, les Phéniciens l'alphabet, les Etrusques les arts plastiques. Il va jusqu'à leur faire un crime de la diversité de leurs dialectes qu'il divise, comme nous, en dorien, attique, éolien et ionien. C'est que le désaccord du langage cachait, à ses yeux, le défaut de nationalité. Mais Aristodene ne se doutait pas, lorsqu'il charmait les Athéniens par ses saillies et par la peinture fidèle des travées et des ridicules, que l'on appliquerait à ses compatriotes les vers par lesquels il persifflait les mauvais poètes de son temps :

Stériles rejetons, bavards impitoyables, qui se font retentir à nos oreilles des concerts d'hirondelles, et corrompent l'art véritable ...

Un reproche plus fondé et plus grave est celui que Tatien adresse à l'art oratoire, tel que le cultivaient alors les sophistes et les déclamateurs, vrais marchands de paroles qu'ils allaient débitant ça et là, suivant qu'on les payait plus ou moins libéralement, et sans s'inquiéter d'être vrais. En lisant les écrivains contemporains, on a peine à croire que le plus beau présent que la Providence ait fait à l'homme, l'éloquence, soit tombée un jour des lèvres d'un Démosphène ou d'un Platon sur les lèvres d'hommes aussi vils, aussi bassement cupides ; qu'elle soit devenue, entre les mains de ces méprisables histrions, un jouet dont ils amusent la curiosité d'u-

<sup>1</sup> *Taut' estin épiphullides kai stōmata Chelidonón mou-seia, tóbētai technés -- ranæ*, act. I. sc. 2.

peuple ou la vanité des grands. On souffre de voir le manteau du philosophe, traîné dans cette boue, et la besace du cynique Diogène portée par des hommes qui ne le valent pas<sup>1</sup>. L'apologie chrétienne était donc ici un appel fait au bon sens des peuples, comme une protestation en faveur de l'humanité et de la justice. C'est ainsi que l'an 174, l'empereur Hadrien, visitant les provinces de l'empire, s'était fait initier aux mystères d'Eleasis. Quadrat cherche à calmer par un discours apologétique la fureur nouvelle que le prince a puisée dans cette initiation. Mais il ne faut pas s'attendre à trouver toujours chez ces écrivains toute la gravité de l'argumentation dialectique. L'ironie quelquefois y fait justice du sophisme ou de l'erreur. Au premier rang de ces philosophes enjoués et rieurs, se place Hermias. L'existence, la réalité, lui semblent mises en péril par ces sectes philosophiques qui n'ont de commun que l'amour de la discorde, et dont les rivalités toujours croissantes ouvrent au scepticisme universelle une voie trop facile. « Si vous avez trouvé la vérité, leur

<sup>1</sup> On peut consulter à ce sujet : Buhle, *Lehrbuch der Geschichte der Philosophie und der klassischen Literatur derselben, vierter Theil*, §. 51. — Cet ouvrage en 4 volume in-12., et qui embrasse toutes les époques de l'histoire de la philosophie, ne doit pas être confondu avec *l'Histoire de la philosophie moderne*, seul ouvrage de Buhle qui ait été traduit en français. On trouve dans le premier une exposition de la philosophie d'Aristote d'autant plus savante et d'autant plus complète, que l'auteur a dû y être préparé mieux, que tout autre, par les travaux qu'a dû lui coûter son excellente édition grecque d'Aristote.

dit-il<sup>1</sup>, ou faites-la connaître, ou mettez-vous d'accord : alors volontiers je me soumettrai à vos décisions. Mais si vous déchirez l'âme humaine, lui attribuant, vous, une nature, et vous, une autre ; faisant subir à à ma substance toutes les transformations que lui impose votre caprice, j'avoue que je ne puis me trouver bien au milieu de tous ces bouleversements. Car, maintenant, je suis immortel, et je n'en réjouis ; mais aussitôt après, je redeviens mortel, et je pleure. Tantôt vous divisez mon être en atomes ; l'eau, l'air, le feu, voilà ma nature ; tantôt je ne suis plus rien de tout cela, et vous faites de moi une bête, un poisson : de telle sorte que je suis épouvanté de moi-même et ne sais plus quel nom me donner. »

Que faisait la philosophie pendant que ces *hommes nouveaux* osaient lui demander ses titres à la croyance des peuples ? Elle se retranchait en Egypte, dans le pays de l'enthousiasme et du symbole : elle fondait l'école d'Alexandrie. Là, le polythéisme, soutenu par le souffle platonique, devait, quelque-temps encore, imposer à la science cette unité qui échappait de toutes parts à son culte, sous l'apparence d'une tolérance trompeuse<sup>2</sup>. Nous apprécierons, dans l'histoire du siècle suivant, l'esprit et les résultats de l'électisme Alexandrin. En ce moment, il est encore au berceau. Mais en dehors de ce mouvement nouveau qui va,

<sup>1</sup> *Hermiou philosophou Diaurmoi tōn exō philosophón.*

<sup>2</sup> Benjamin Constant, *du polythéisme romain considéré dans ses rapports avec la religion chrétienne et la philosophie grecque.*

gagner de proche en proche toutes les intelligences, le paganisme peut opposer à son rival des hommes dont la science profonde et l'esprit plein de grâce et de souplesse répandent un vif éclat sur cette époque.

Galien, grand naturaliste<sup>1</sup> et grand philosophe, applique les doctrines d'Hippocrate avec toute l'originalité d'un inventeur, et ouvre aux sciences médicales et pharmaceutiques une voie qu'elles suivront pendant quatorze siècles. Empirique en morale comme en médecine, mais ami du vrai, ennemi de l'exclusif, il prescrit à l'âme une sorte de gymnastique, appropriée à tous les âges, à tous les caractères ; il analyse et expose avec habileté les diagnostics des passions qui la troublent et la ravagent<sup>2</sup>, et les instincts, les penchants, les goûts divers de l'enfance n'échappent pas à sa perspicacité. Au sein même de Rome, l'amour de l'humanité lui fait trouver d'éloquentes invectives contre ces maîtres barbares qui fesaient de leurs esclaves le jouet de leur cruauté capricieuse, et nul, à cette époque, n'a réalisé mieux que lui l'idéal de la science de l'homme, tel qu'il l'a posé dans ses écrits<sup>3</sup>.

Lucien, de Samosate, que le plus grand de nos Hellénistes<sup>4</sup> appelle le plus spirituel, peut-être, et le plus original de tous les écrivains grecs, semble né pour faire la satire des mœurs et des hommes de son temps. Sa vie errante et aventureuse, l'indépendance de son

<sup>1</sup> Le premier, il connut et démontra l'importance des muscles pour la production des mouvements.

<sup>2</sup> *De cognoscendis curandisque animi morbis.* T. I. 2<sup>e</sup> clas.

<sup>3</sup> *Optimus medicus est quoque philosophus.* Id.

<sup>4</sup> Boissonnade, Biog. univ. art. Lucien.

caractère dans un siècle de servilité, sa philosophie tourna une réuse et austère, et surtout cet atticisme intérieur est en répandit tout ce qu'il touche la grâce et l'injolitement, en tout un type auquel un Français ne peut guères comparer celle Voltaire, et un Allemand, Wieland en Russie. Si vous craignez de vous abaisser au niveau des petits écrivains nos écoles, en jetant les yeux sur ses *affiches*, sur ce drame aux cent actes où chaque bien de l'humanité et de ce monde vient tour à tour, en un rôle différent, lisez son *Peregrinus* et ces autres écrits où sans faire parade de philosophie, il déclare d'une voix timide toutes les profondeurs de la connaissance, réclamées sans le savoir et sans le dire, dans les grands arts. Il n'a pas le secret de son art, mais cet art est intitulé à force de prendre la nature sans le faire, si bien qu'en Paul Courrier l'eût, seul, vécu au centre d'Europe.

Pendant ce temps le philosophe de Madaure, avec le savant Apollon, devint très-facétieux quoique Platonien, Lucifer partage le sceptre du bel esprit et du beau style, et *Callisto*, Plutarque, fonda la biographie philosophique, dans un livre dont la traduction, pleine d'ignorance doit contribuer un jour à nous former Boussem. Ces vies parallèles sont, à tout prendre, le grand moment littéraire de ce siècle; car on y trouve l'alliance de l'idéal et du réel, le roman à côté de l'histoire, les graves enseignements de la philosophie à côté d'un récit naïf; en un mot, la vie réelle, la vie des hommes dans la vie des grands hommes.

(La suite au prochain numéro.)

# LITTÉRATURE FRANÇAISE.

---

## LE VIEILLARD

ET

## LES TROIS ORPHELINS.

CONTE MORAL.

PAR M. CUREL,

CHEF D'INSTITUTION A TOULON, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES,  
BELLES-LETTRES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DU VAR.



Si vous êtes riche, allez habiter la ville, jeune homme. C'est un séjour céleste pour qui a de la fortune, de la jeunesse, et de la santé. Tout ce que le génie a inventé pour le plaisir des yeux, des oreilles et du palais; tout ce que le luxe a produit de plus beau, la volupté de plus délicieux, vous sera prodigué. Par les mains de la beauté, l'amour vous y tressera des couronnes; et la civilisation y réalisera pour vous les merveilleuses illusions de vos rêves mystérieux de quinze ans.

Mais gardez-vous de vous abandonner aux réflexions dont l'importune raison vient quelquefois attrister l'esprit, dans les bras même de la folie et du bonheur. Jouissez et n'observez pas. Voyez la société et ne l'étudiez pas. La civilisation comme une vieille

coquette, a besoin pour plaire, du prestige de la parure; ne la dépouillez pas de ses magnifiques vêtemens, sa nudité rebute et fait horreur.

Dans un grand hôtel se fait entendre un orchestre bruyant; et jusque dans la rue se projette une lumière vive et scintillante, reflétée dans l'intérieur par le cristal, les fleurs, l'or et la soie. C'est là que l'opulence, les jeux et les plaisirs se sont donné rendez-vous. Accourez-y, jeune homme; mais arrêtez-vous au premier étage, et ne montez pas au faîte de la maison; car sous une mansarde ouverte à tous les vents, une nombreuse famille y grelotte de froid, de douleur et de faim, étendue pêle-mêle sur quelques haillons à demi-pourris.

Le printemps a ramené les beaux jours, et la sérénité du ciel invite aux promenades champêtres. À travers la foule qui s'écoule au dehors, laissez-vous balancer mollement dans votre élégante calèche qui roule sur le pavé; mais n'arrêtez pas vos yeux trop près des roues; vous pourriez y voir l'homme de mérite quis vous avez couvert de fange, ou le vieux matelot qui vous tend son chapeau ciré, après avoir laissé dans un combat la moitié de ses membres.

Dans votre course rapide promenez plutôt vos regards sur cette longue suite de balcons, pour y reconnaître la beauté qui dans la soirée de la veille, a touché votre cœur; et tirez le rideau, si un édifice noirci par le temps et percé d'ouvertures à barreaux de fer, se présente sur votre passage. Là gémit dans un étroit cachot, l'innocence à côté de la démenace et de la corruption. Là rêvent un avenir heureux, de jeunes héros, et de courageux écrivains coupables d'avoir

déchiré le papier doré qui couvre les lézardes de notre édifice social.

Je vous l'ai dit, jeune homme, la civilisation comme une vieille coquette, a besoin pour plaire, du prestige de la parure; ne la dépouillez pas de ses magnifiques vêtemens: sa nudité rebute et fait horreur.

Pour moi que la nature avait jeté sur la terre, non pour le plaisir, mais pour l'étude et pour la souffrance, sans me laisser éblouir par le poli des surfaces, j'ai osé promener le scalpel jusques dans les entrailles de l'être monstrueux qu'on appelle, corps social. J'ai étudié les lois secrètes qui le font mouvoir, ses caprices et ses besoins, ses jouissances et ses révolutions, toute sa constitution bizarre. Insensiblement mes joues se sont décolorées; mon sang s'est refoulé dans mon cœur; un dégoût profond m'a saisi, et je suis venu demander aux champs ma première ignorance et mon premier repos.

Je vous l'ai dit, jeune homme, la civilisation comme une vieille coquette, a besoin pour plaire, du prestige de la parure; ne la dépouillez pas de ses magnifiques vêtemens; sa nudité rebute et fait horreur.

Ainsi parlait à un jeune étranger, un vieillard qui depuis vingt ans vivait solitaire et ignoré, dans une petite campagne qu'il avait embellie de tous les charmes la nature agreste. Ce vieillard était un ami de mon père, et tous les ans, au mois de septembre, j'allais auprès de lui respirer l'air frais, la science, la santé, la vertu. Le jeune étranger était le fils d'un riche avare qui venait de mourir. Il allait dans la capitale pour connaître le monde et chercher le bonheur. Il était vif, spirituel, ami du plaisir, bienfaisant surtout, et ne soup-

çonnant dans les hommes, aucune de ces basses passions que la civilisation a rendues d'autant plus redoutables qu'elle a enseigné le secret de les cacher sous une brillante enveloppe. Pour remplir les dernières volontés de son père, il était venu lui-même restituer au vieillard une somme qu'on lui avait injustement retenue. Celui-ci avait été touché de sa jeunesse et de sa candeur : il le regardait comme une yole légère qui sur la foi du beau temps, se confie au perfide élément des mers sans lest et sans gouvernail, et il voulut le prémunir contre le danger. Arrêtez-vous ici, deux jours encore, lui dit-il : je vous donnerai trois jeunes amis qui comme vous jouissent de l'indépendance et cherchent le bonheur. Ils viendront demain me soumettre leurs projets, et vous les écoutez ; car l'adversité et la réflexion leur ont déjà donné une sagesse peu commune à leur âge. Mais avant tout, je vous conterai leur histoire. Asseyons-nous.

A côté de la maison s'élevait un énorme figuier dont les branches chargées d'épais feuillage s'arrondissaient en dôme et penchaient jusqu'à terre. L'art n'aurait pu créer un salon plus commode et plus frais. Une table de bois grossièrement taillée et quelques fauteuils à larges dossier et recouverts de nattes composaient son ameublement. C'est là que le vieillard nous avait conduits.

Mes amis, nous dit-il, la nature ne traite pas ses enfants avec une égale faveur. Elle donne aux uns des vertus qu'elle refuse aux autres ; mais ce qu'elle accorde à tous indistinctement, c'est le pouvoir de se perfectionner. Malheur à celui qui n'a pas le courage de maîtriser

ses penchans, et qui se laisse aller lâchement au gré de ses passions aveugles ! Les vices comme les vertus, grandissent et se fortifient par l'habitude. Ne rien faire pour réformer son cœur et sa raison, c'est se condamner à ne trouver jamais qu'un amer poison dans la coupe de la vie. Si nous sommes pauvres, avec le chancre de la misère, nous renfermons dans notre sein, un vautour qui dévore nos entrailles, l'insatiable cupidité. Si nous sommes riches, nous n'avons à recueillir que des inquiétudes, des haines et des malédictions là où d'autres ont puisé l'amour et le bonheur.

Le père des trois jeunes amis dont j'ai à vous parler, continua le vieillard, a eu le malheur de vérifier, dans sa longue existence, les pensées que je viens d'énoncer. Son exemple ne sera pas perdu pour eux : je l'espère, et cet espoir me console du chagrin de l'avoir connu.

D'abord simple pêcheur, comme ses aïeuls, ensuite corsaire, puis armateur dans l'Amérique méridionale, après avoir traversé les vicissitudes et les nombreux périls de la vie la plus aventureuse, cet homme vint acheter dans mon voisinage un superbe domaine pour s'y reposer de ses longues fatigues. Mais son égoïsme, son orgueil, sa brutalité et sa honteuse passion pour le vin, le rendirent bientôt méprisable et odieux. On le fuyait comme un monstre. Il avait enlevé dans les États-Unis, une jeune et jolie femme qui lui donna trois beaux garçons. L'infortunée ! elle mourut peu de temps après son arrivée, victime des mauvais traitements qu'elle avait essuyés, et du chagrin de n'avoir pu obtenir le titre long-temps promis d'épouse légitime. Ce fut à l'époque et à l'occasion de ce triste événement

que je fis sa connaissance. Cependant il donna aux jeunes orphelins une éducation soignée; et par une cruelle bizarrerie dont je n'ai jamais pu me rendre compte, il ne voulut pas les reconnaître pour ses propres enfans. Dès qu'ils sortirent du collège, il les obligea, par son intolérable tyrannie, à fuir successivement la maison paternelle, et depuis, leurs tentatives pour y rentrer, furent toujours infructueuses. Ainsi en proie à ses honteuses passions et sans doute à ses remords, ce misérable rejetait le seul moyen qui pouvait adoucir l'amertume de sa déplorable situation.

Il vécut long-temps dans cet isolement volontaire, maudit et trompé par tous ceux qu'il employait dans l'exploitation de son vaste domaine, et qui se vengeaient par la rapine, des tourments qu'il leur faisait endurer.

J'eus moi-même souvent à souffrir de son humeur altière et acariâtre. Mais devais-je satisfaire mon indignation et l'abandonner à lui-même? Quel autre alors aurait veillé aux intérêts des trois jeunes malheureux qui craignent dans le monde, sans amis, sans patrie et sans nom, repoussés de leur asile naturel, et déshérités par les lois, de la fortune de leur père? L'espoir de leur devenir utile un jour, me donna la force de dévorer bien des dégoûts.

Il mourut enfin, et c'est moi, le croiriez-vous? qu'il laissa seul héritier de tous ses biens, à l'exclusion de ses propres enfans.

Dès qu'ils eut rendu le dernier soupir, j'écrivis aux trois orphelins avec lesquels j'avais entretenu une correspondance régulière. Il leur échut à chacun un

capital de 400 mille francs, après la vente de tous les biens paternels, 100 mille francs me restaient. Je me réserve cette somme, leur dis-je, pour en disposer en faveur de celui qui dans trois mois, en me communiquant ses projets et son plan de conduite, me donnera des preuves de sagesse et d'une connaissance plus profonde dans le secret d'être heureux.

Les trois mois sont expirés, et demain vous connaîtrez mes enfans adoptifs. Puisse le ciel, ajouta-t-il en élevant les mains, puisse le ciel leur faire comprendre que sans le secours de la vertu, la science et la fortune ne peuvent rien pour le bonheur, et qu'on cesse d'être heureux, alors que la pensée se reportant en arrière, rencontre quelques actions indigne de l'homme de bien.

Ainsi parla le vieillard, et pénétrés de vénération pour lui, le jeune étranger et moi nous restâmes long-temps silencieux et les yeux baissés pour recueillir nos émotions et pour laisser reposer dans nos cœurs la douce morale qui venait de couler de sa bouche.

Le lendemain dès la pointe du jour nous nous étions levés, impatiens dans l'attente de trois frères. Ils arrivèrent enfin. Paulin le plus jeune, se jeta le premier dans les bras du vieillard. Il était pâle et maigre ; sa taille, petite ; mais sa physionomie avait quelque chose de grand et de poétique. Une touffe de cheveux noirs ombrageait son large front, et d'épais sourcils se dessinaient horizontalement au dessus de ses yeux qui peignaient tour-à-tour la douceur et la vivacité, la mélancolie et l'audace.

Alexis le cadet, avec sa taille élancée, ses cheveux blonds, ses grands yeux bleus, la fraîcheur de son teint et l'abondance de toutes ses manières, inspirait de prime-abord cette confiance qu'on ne refuse jamais à la franchise et à l'amabilité simple et ingénue. Alexis, nous dit le vieillard, est le portrait vivant de sa mère. On voit beaucoup de physionomies semblables dans l'Amérique du Nord.

Auguste, l'aîné, plus grand et plus robuste que ses deux frères, nous parut aussi plus circonspect et plus réfléchi. Il parlait peu, mais toutes ses paroles déclinaient le bon sens et la probité. La naissance de trois frères n'avait pas séparé les deux enfants d'un intervalle de deux ans, et le plus jeune était aussi de l'âge moyen.

Mes enfans, continua l'abbé, c'est aujourd'hui le plus agréable moment de ma vie. Il ne faut qu'à vous de le rendre le plus heureux. J'ignore encore quels sont vos projets ; mais j'espére qu'ils répondront à la fidélité que j'ai de vous. Mes fils, vous êtes dignes l'un et l'autre d'être au service de l'ordre. Nous les avons envoyés pour élever le docteur Léonard à une espèce de solennité. Vous allez peut-être leur en trouver meilleure compagnie dans l'autre direction. Je vous prie de leur faire comprendre à travers les difficultés de la vie sociale. Je regarde leur arrivée au milieu de nous, comme une augure favorable que le ciel nous envoie.

Le soleil de septembre dardait ses rayons dans la plaine ; mais il ne pouvait percer la voûte du superbe figuier qui nous enveloppait de son ombre. Le vent agitait faiblement son épais feuillage, rafraîchissait l'air

( III )

et venait par de légères bouffées, se jouer dans nos cheveux et dans nos vêtemens d'été. Nous nous trouvions après un repas frugal, dans cet indéfinissable bien-être auquel aucun plaisir ne peut-être comparé et qu'on ne trouve qu'à la campagne et dans la société d'amis intimes, où l'esprit et le sentiment circulent comme l'air en tous sens et sans gène.

Alors le vieillard qui jusques là s'était abandonné à une aimable gaieté, s'assit dans son fauteuil de président, et repreignant son air austère, toujours tempéré par une extrême douceur, il annonça l'ouverture du concours et donna la parole au jeune Paulin, qui s'exprima ainsi :

Messieurs, dès que l'homme a le sentiment de soi-même, comme membre du corps social, il trouve au fond de son cœur quelque chose qui le pousse vers telle carrière plutôt que vers celle-là. Les objets d'art qui frappent ses yeux, les divers caractères que l'histoire lui montre, tout sauf tel plus ou moins d'impression, suivant qu'ils sont plus ou moins conformes à ses goûts naturels.

De cette variété d'opinions et de penchans, naît l'harmonie et la richesse de la société.

L'éducation, sans doute, peut modifier nos secrètes inclinations; mais il en est qui sont tellement empreintes dans notre cœur tellement inhérentes à notre organisation, qu'elles résistent à tout, comme si elles fesaient partie de nous-mêmes.

Les suivre sans contrainte, c'est ce que j'appelle Plaisir; les suivre avec succès, c'est ce que j'appelle Bonheur; mais, quand elles n'ont rien de contraire à la vertu,

les éléver à la hauteur de la passion et de l'enthousiasme, dominer tous les obstacles et faire tourner ses hautes conceptions au bien de son pays et de l'humanité toute entière, j'appelle cela de la Gloire.

C'est vers ce but sublime que je porte mes regards, parce que d'après mes idées, Gloire implique Plaisir et Bonheur ; parce que je sens en moi-même ce courage, cette force de volonté à laquelle rien ne résiste.

Ma route est donc tracée : elle va aboutir au Capitole ou à la roche Tarpeienne.

Avant que la victoire eut brisé l'épée de son plus grand capitaine, je n'aurais pas balancé dans le choix des moyens les plus propres à me pousser à la célébrité. C'est avec la Lafonnette et la giberne que je me serais présenté devant vous : car alors un jeune soldat pouvait emporter d'assaut l'immortalité.

La guerre n'est plus aujourd'hui dans nos besoins ; elle ne sera bien plus dans nos mœurs.

Le génie de la génération qui arrive s'incline respectueusement devant les trophées de la génération qui s'en va ; mais il ambitionne des conquêtes bien autrement glorieuses : l'émancipation philosophique des peuples, la régénération morale de l'espèce humaine.

C'est dans les postes avancés de cette milice généreuse que j'irais me placer et combattre ; et j'ai le secret pressentiment que la renommée m'y prépare des palmes.

Je ne me dissimule point, messieurs, les obstacles que j'aurai à surmonter, les persécutions dont je dois être l'objet. L'outrage, la calomnie, le cachot, la mort même, je m'attends à tout. Mais je porte avec moi

une puissance magique qui ôte à l'outrage sa honte, à la calomnie son poison, au cachot son infamie, à la mort ses horreurs. C'est une conscience pure de tout mauvais vouloir, une confiance absolue dans le triomphe de la vérité.

« Avec cette égide sacrée, on méprise le jugement des hommes; les tirans et les préjugés sont à peine des ennemis.

« Ainsi les grandes entreprises et les grands dangers sont dans ma destinée, comme les grande révolutions dans mes principes. J'en subis volontiers toutes les conséquences; et quoiqu'il arrive, j'aurai trouvé le bonheur, si j'ai trouvé la gloire. »

Ainsi parla le plus jeune des frères. Pendant son discours, ses traits s'étaient insensiblement animés; puis ils avaient pris une expression extraordinaire de noblesse et d'audace, et ses yeux presque toujours dirigés vers le ciel, en tombant sur la terre, semblaient lancer des éclairs.

Dès qu'il eût fini, le vieillard impassible dans son fauteuil, comme un sénateur romain sur sa chaise curule, se tourna vers Alexis et lui fit signe de parler.

Celui-ci laissa errer sur ses lèvres de rose un sourire plein de finesse et d'ingénuité, et avec son air de bonhomie habituelle, il s'exprima en ces termes :

« Messieurs, je professe une grande admiration pour tous les héros, anciens et modernes; je me sens ému au récit de leurs belles actions, et j'applaudirai toujours au courage de ceux qui, comme mon frère, s'efforcent de les imiter.

« Mais mon enthousiasme pour la gloire, ne va pas

au point de me déterminer au sacrifice de ma fortune, de mon repos et de ma santé : trois choses que je crois indispensables à mon bonheur.

« L'héroïsme, comme la folie, place l'homme dans un état exceptionnel, et il est assez dans mes principes et dans mon tempérament, de ne pas m'écarte de la loi commune.

« J'aime à voir l'audacieux aéronaute sur son char vaporeux, s'élever dans les nues et braver les orages ; mais je choisis la terre, comme un élément plus commode et plus sûr.

« Faire usage de sa raison, pour modérer ses désirs et régler ses passions ; éloigner de son esprit et de son cœur, tout ce qui pourrait y porter le trouble et le désordre : voilà en quoi je fais consister la sagesse.

« Jouir de l'affection de ses amis et de ses proches, de la reconnaissance des malheureux et de l'estime de soi-même ; cultiver les beaux-arts par fantaisie et par goût plutôt que par besoin ; varier ses plaisirs pour éviter l'ennui, et conserver toute sa liberté quoiqu'il arrive : voilà, Messieurs, en quoi je fais consister le bonheur.

« Gloire et repos, ambition et bonheur, n'en déplaise à mon frère, sont des mots suivant moi, qui hurlent de se trouver ensemble.

« D'après ces principes, Messieurs, je ne serais jamais un homme politique, dans l'acception général du mot.

« On ne me verra point courber la tête devant les titres et les dignités, ni me jeter en étourdi, dans les couspirations et les émeutes. L'air de la cour énerve le

sentiment, comme celui de Ste-Pélagie le retrempe et l'exalte, et je ne veux être ni servile ni fou.

« J'ai vu tant de bassesses, tant de perfidies obtenir du succès; tant de générosité, de grandeur et de dévoûment ne recueillir que des affronts, que tout ce qui tient à la politique de près ou de loin me rebute ou me révolte.

« Je serai tout bonnement un citoyen ordinaire, payant et ne mêlant de rien, acceptant les événemens tels qu'ils arrivent, et croyant tout possible pour n'être pas désappointé.

« Dans ma conduite sociale, je suivrai le penchant de mon insouciance naturelle. L'opinion que je me suis faite de la civilisation, n'est pas favorable sans doute aux hommes en général; mais je ne prendrai à la société que ce qu'elle a de bon, en me soumettant à ses habitudes et à ses préjugés, sans néanmoins lui rien sacrifier de ma liberté que je regarde comme le plus précieux de tous les biens.

« Bon ami, bon père et bon époux, si le hazard me fait rencontrer une femme assortie à mon caractère, je me procurerai toutes les jouissances qui seront à ma portée; et je chercherai à doubler mon bonheur par le bonheur de ceux que la nature et les lois auront attachés à ma fortune.

« Ainsi pour le plaisir des sens, la solitude ou le tumulte, la campagne ou la ville, suivant les circonstances et les saisons; les beaux-arts, pour les plaisir de l'esprit; et pour ceux du cœur, ma femme, mes enfans et mes amis.

« De cette manière, Messieurs, je compte passer une vie exempte d'inquiétudes, et lorsque je serai parvenu

à l'âge où l'on ne vit plus que de souvenirs, ne trouvant dans mon cœur ni regrets ni remords, j'espère pouvoir dire que j'ai connu la sagesse et joui du bonheur. »

Ce discours fut accueilli avec beaucoup de faveur par le jeune étranger qui, oubliant sa qualité de juge, tendit la main à l'orateur. Paulin sourit, et le vieillard lui-même était sur le point de perdre de son austère gravité, lorsque Auguste, l'aîné des frères, prit à son tour la parole et s'exprima de cette manière :

« Messieurs, les hommes en général ne comprennent pas assez les devoirs qui leur sont imposés, comme membres de la société. Il ne suffit pas d'observer exactement les lois de la justice et de l'honneur, c'est-à-dire de ne faire aucun mal; il faut encore faire tout le bien possible, en contribuant de tous ses moyens au bonheur de ses semblables.

« Cette obligation est si rigoureuse selon moi, qu'il ne mérite pas l'honorabile qualification d'homme de bien, celui qui refuserait de faire à l'intérêt public, le sacrifice de sa fortune et de son repos, voire même de sa popularité.

« Ainsi d'après mes opinions, la bienfaisance n'est pas seulement une vertu; c'est encore un devoir impréieux. Elle sera la base de toute ma conduite; elle sera aussi pour moi une source intarissable de douces émotions et de bonheur, s'il est vrai, comme mes frères l'ont établi, que le honheur consiste principalement dans le témoignage flatteur de sa conscience. Or, cette satisfaction intérieure, cette volupté toute céleste

est d'autant plus vive que les bienfaits sont plus nombreux et plus étendus.

« Je me propose donc, Messieurs, de parcourir toute la France, pour me choisir un séjour conforme à mes goûts et favorable à mes desseins; et je dresserai ma tente, non au milieu de ces riches populations agricoles et manufacturières, où la civilisation étale avec orgueil toute sa magnificence, mais au milieu de ces peuplades à demi-sauvages que la nature semble avoir condamnées à la misère et à la douleur, en les jetant dans d'insalubres marais ou sur des landes stériles.

« Là appelant à mon aide toutes les ressources de l'art et du génie, je forcerai la terre à m'ouvrir ses trésors. Guidés par mes lumières et par mon zèle, mes nouveaux compatriotes apprendront le secret de se procurer toutes les commodités de la vie, sans épuiser leurs forces par de rudes travaux. Ils apprendront tout ce que peut l'intelligence humaine, par le seul emploi des puissances motrices découvertes par la chimie et par l'ingénieuse mécanique.

« Bientôt de petites fabriques et des habitations commodes s'élèveront sur les débris de leurs misérables chaumières. Les marais et les landes auront disparu pour faire place à des champs couverts de productions inconnues. Un air plus pur, une nourriture plus substantielle, le repos et l'aisance, en tarissant toute source de contagion, feront circuler partout plus de force et de vie. Une nouvelle création aura changé la face de ces lieux dont l'aspect aujourd'hui attriste les regards.

« Tels sont mes projets, Messieurs. Je pense que mes capitaux suffiront pour les réaliser; et j'ai la conscience

que je doublerai même ma fortune, en la consacrant ainsi toute entière à des malheureux sur lesquels j'aurai fait descendre les lumières, l'abondance, le bonheur.

« Si le ciel seconde mes efforts, mon exemple trouvera des imitateurs, et je mourrai avec la douce satisfaction de laisser long-temps après moi les traces d'une existence utile autant que glorieuse. »

A peine Auguste eut-il fini de parler que tous les yeux se dirigèrent sur le vieillard visiblement ému du discours qu'il venait d'entendre.

« Mes jeunes amis, dit-il à ses trois enfans adoptifs, je n'avais pas trop présumé de votre beau caractère; et vous êtes également dignes de ma tendresse, puisque c'est sur l'exercice de la vertu que vous fondez tout votre avenir.

Paulin, vos vues sont grandes et généreuses, mais vous aventurez votre fortune et votre vie sur une mer chargée de tempêtes. Lorsque le temps des grandes réformes est arrivé, il est rare de ne pas rencontrer des homme comme vous, qui dépassent le but de peur de ne pas l'atteindre. Craignez, mon fils, qu'au lieu de la gloire, vous n'acquériez que de la célébrité. Au point où nous en sommes, ce n'est pas dans la politique, c'est dans les sillons qu'il faut amortir l'activité surabondante des esprits.

Alexis, vous serez heureux : votre vie coulera doucement comme un paisible ruisseau sur un lit de gazon; mais, comme lui, elle ne laissera pour souvenir que des fleurs passagères.

Auguste, personne ne comprend mieux que vous les devoirs de l'homme de bien; personne mieux que vous

n'est capable de les remplir avec dévoûment. Vous ferez de votre fortune le plus noble usage, et c'est à vous que je décerne le prix. J'éprouve le grand regret que mon âge et mes infirmités ne me permettent pas de m'associer à vos travaux. Mais au fond de ma solitude, j'apprendrai vos succès, et je jouirai de votre bonheur et de votre gloire.

« Allez, mes chers enfans ; souvenez-vous de moi, et n'oubliez jamais que vous devez compte de votre fortune et de votre vie à Dieu, à vous-mêmes, à vos concitoyens, à l'humanité toute entière.

« Puisse, ajouta-t-il, après un moment de repos et en branlant la tête, puisse la profonde perversité des hommes ne jamais interrompre vos rêves, de gloire et de bonheur, et ne pas vous forcer un jour à dire comme moi : la civilisation comme une vieille coquette a besoin pour plaire du prestige de la parure ; sa nudité rebute et fait horreur. »

---



# POÉSIE.

## LA FÊTE DE ST-JANVIER.

### BALLADE NAPOLITAINE<sup>1</sup>.

PAR M. E. DE PUYCOURT, MEMBRE RÉSIDANT DE LA SOCIÉTÉ.

1851.

#### I.

##### VOIX DE LA NEF.

A genoux! A genoux! Silence au sanctuaire!  
Napolitains, jetez par terre,  
Jetez des fleurs à pleins paniers!  
Les cloches, à pleines volées,  
Partout bondissent ébranlées....  
C'est la fête de saint Janvier!!

#### II.

##### VOIX DU SANCTUAIRE.

(UN HOMME BRUN.)

Beau saint Janvier, je te demande  
De protéger ma contrebande

---

<sup>1</sup> On sait que les Napolitains ont recours à saint Janvier pour toutes sortes de grâces. Pour avoir par son intercession ce qu'ils désirent ils lui font les plus magnifiques promesses ; puis s'ils n'obtiennent pas ce qu'ils demandent, ils l'injurient et quelquefois même le déshabillent et le battent.

Pendant encore un an entier,  
Si des douaniers tu me délivres,  
Je brûle un cierge de dix livres  
Sur ton autel, beau saint Janvier.

### III.

#### VOIX DE LA NEF.

A genoux ! A genoux ! Silence au Sanctuaire !  
Napolitains, jetez par terre,  
Jetez des fleurs, à pleins paniers,  
Les cloches, à pleines volées,  
Partout bondissent ébranlées....  
C'est la fête de saint Janvier !!

### IV.

#### VOIX DU SANCTUAIRE.

(UNE JEUNE DAME.)

Saint Janvier, des saints le modèle,  
Mon Sigisbè m'est infidèle ;  
Pour une autre, il veut m'oublier.  
Fais qu'il me rende sa tendresse  
Et je ferai dire une messe  
Sur ton bel autel, saint Janvier.

### V.

#### VOIX DE LA NEF.

A genoux ! A genoux ! Silence au Sanctuaire !  
Napolitains, jetez par terre,  
Jetez des fleurs à pleins paniers.  
Les cloches, à pleines volées,  
Partout bondissent ébranlées....  
C'est la fête de saint Janvier !!

VI.

VOIX DU SANCTUAIRE.

(UN PETIT ENFANT.)

Puissant saint Janvier, je t'implore  
Pour ma mère, hélas! que dévore  
Un cancer, depuis l'an dernier.  
Oh! soulage, sauve ma mère,  
Moi, je vais dire une prière  
A genoux, puissant saint Janvier.

VII.

VOIX DE LA NEF.

A genoux! A genoux! Silence au Sanctuaire!  
Napolitains, jetez par terre,  
Jetez des fleurs à pleins paniers.  
Les cloches, à pleines volées,  
Partout bondissent ébranlées....  
C'est la fête de saint Janvier.

VIII.

VOIX DU SANCTUAIRE.

(UNE FEMME AGÉE.)

Bon saint Janvier, fais, je te prie,  
Qu'à la prochaine loterie  
Mon billet sorte le premier.  
Si tu me fais gagner un terne,  
J'échange ton chandelier terne  
Contre un d'argent, bon saint Janvier.

IX.

VOIX DE LA NEF.

A genoux ! A genoux ! Silence au Sanctuaire !  
Napolitains , jetez par terre ,  
Jetez des fleurs à pleins paniers.  
Les cloches , à pleines volées ,  
Partout bondissent ébranlées....  
C'est la fête du saint Janvier !!

X.

VOIX DU SANCTUAIRE.

(UNE JEUNE FILLE.)

Janvier , vers l'automne passée ,  
Pour être bientôt fiancée ,  
Je vins vous donner mon collier.  
Pas un mari ne se présente ;  
D'attendre , moi , je m'impatiente ....  
Rendez-moi ma chaîne , Janvier .

XI.

VOIX DE LA NEF.

A genoux ! A genoux ! Silence au Sanctuaire !  
Napolitains , jetez par terre ,  
Jetez des fleurs à pleins paniers.  
Les cloches , à pleines volées ,  
Partout bondissent ébranlées....  
C'est la fête de saint Janvier .

XII.

VOIX DU SANCTUAIRE.

(UNE FEMME DU PEUPLE.)

Janvier! Pas d'air de bon apôtre!  
Vous ne valez pas plus qu'un autre.  
Jeudi, je vins vous supplier  
De rendre mon époux traitable;  
Depuis lors de coups il m'accable....  
Je ne vous prirai plus, Janvier!

XIII.

VOIX DE LA NEF.

A genoux! A genoux! Silence au Sanctuaire!  
Napolitains, jetez par terre,  
Jetez des fleurs à pleins paniers!  
Les cloches, à pleines volées,  
Partout bondissent ébranlées....  
C'est la fête de saint Janvier !!

XIV.

VOIX DU SANCTUAIRE.

(UN JEUNE SEIGNEUR.)

Saint Janvier, de ma fiancée  
Toi seul absorbes la pensée;  
Sans cesse elle va te prier.  
Prends garde, si ton influence  
Toujours dans son cœur ma balance....  
Je te poignarde, saint Janvier!

XV.

VOIX DE LA NEF.

A genoux ! A genoux ! Silence au Sanctuaire !  
Napolitains, jetez par terre,  
Jetez des fleurs à pleins paniers !  
Les cloches, à pleines volées !  
Partout bondissent ébranlées....  
C'est la fête de saint Janvier !!

---

# PLAINE.

PAR M. D'HAINAUT,

MEMBRE RÉSIDANT DE LA SOCIÉTÉ.

La mort m'a tout ravi, la mort doit tout me rendre,  
J'attends le réveil des tombeaux.

(ALPHONSE DE LAMARTINE.)

Toi qui nous es ravie à la fleur de ton âge,  
Sous un lourd monument tu ne gémiras pas:

Sur ta tombe, nos pas  
Viendront fouler les fleurs qui croiront sous l'ombrage  
Du cyprès et du cèdre au lugubre feuillage  
Emblème du trépas!

Près de cette source limpide  
Souvent la douleur penchera  
Sa tête de larmes humide,  
Puis à regret s'éloignera,  
Respectant le morne silence  
Du sombre cyprès qui balance  
Ses rameaux par les vents battus,  
Comme si son pas solitaire  
Craignait de troubler le mystère....  
De celle qui n'est plus.

Envain, je m'étourdis : tout réveille en mon âme  
De doux pensers d'amour, un souvenir de femme  
Au teint pâle, aux yeux noirs qui me rendent rêveur.

Combien j'étais heureux, quand près de moi placée  
 Je pressais dans ma main sa main entrelacée . . . .  
 Et tout bas nous faisions des projets de bonheur.

Aussi, c'est qu'elle seule avait compris mon âme  
 Dont la fogueuse ardeur, les passions de flamme  
 Avaient besoin d'un cœur qui put les enfermer ;  
 C'est qu'elle avait compris qu'au milieu d'une fête  
 Un être me manquait ; que mon âme inquiète  
 En d'impuissans désirs devait se consumer.

Comme un ange du ciel envoyé sur ma route  
 Pour chasser de mon âme et l'erreur et le doute ,  
 Elle tendit sa main vers moi qui blasphémais !  
 J'avais crié, néant ! elle avec son sourire ,  
 Avec son doux regard , s'approche et vient me dire ;  
 — Oh ! quand on aime tant, peut on mourir jamais !

Comme elle souriait, quand je disais , — je t'aime —  
 Et que tout délivrant, se brodais sur ce thème  
 Rebattu tous les jours , et tous les jours , nouveau ;  
 Car l'amour donne l'âme à celui qu'il inspire ;  
 Il sait rendre éloquens, une larme , un sourire . . . .  
 A présent pour tout bien , je n'ai plus qu'un anneau.

Aussi, je hais le monde et la bouche hypocrite  
 Qui parle d'amitié, que son âme , prospérité  
 Comme de probité la bouche du voleur.  
 Et j'irais moi , j'irais pour n'être pas leur fable  
 Prendre un dehors riant , et leur paraître affable  
 Avoir la joie au front , et le chagrin au cœur !

( 129 )

Oh ! non ! et que me fait leur sanglante ironie,  
Que me fait d'être à tous leur jouet assidu :  
Je brave l'aprêté de leur malin génie ;  
Rien ne peut m'émuvoir ; n'ai-je pas tout perdu !

Nous savons que la mort n'écoute pas la plainte ;  
Qu'elle oppose à nos pleurs un méprisant dédain ,  
Que rien ne peut soustraire à son horrible étreinte  
Le victime marquée au front par le destin.

Pourtant nous gémissions , et nous versons des larmes ;  
Dans de sombres penser notre âme se plaint ;  
C'est qu'un cœur ulcétré , savoure bien des charmes  
Dans les pleurs qu'il répand pour celle qu'il aimait.

---



# PAUVRE ENFANT.

---

PAR M. PRADIER,

MEMBRE RÉSIDANT DE LA SOCIÉTÉ.

---

Improbe amor , quid non mortalia pectora cogis?  
(VIRGILE.)

Jeune fille aux yeux bleus,  
Où courez-vous, sans votre mère ?  
La nuit couvre la terre  
Et l'orage trouble les cieux....  
Pauvre enfant, prenez-garde !  
Quand votre mère vous regarde  
Déjà vous rougissez....  
S'il ne vient pas à l'heure dite,  
Vous restez interdite  
Et puis, vous palissez....

Votre âme neuve ignore  
Le talent de dissimuler.  
Vos yeux savent parler  
Et votre cœur bien mieux encore ;  
Vous retenez en vain  
Les battemens de votre sein ,  
Chaque fois qu'il arrive ;  
Mais quand il s'en va, vous temblez  
Et muette , vous pleurez  
Et demeurez pensive . . .

Vous croyez, pauvre enfant ,  
A toutes ses belles paroles ,  
A ses sermens frivoles ,  
Échos d'un cœur indifférent.  
C'est pour lui qu'il vous aime ,  
Et vous le devinez vous-même ,  
En soupirant tout bas.  
Si son amour était sincère . . .  
Vous aimez votre mère  
Et ne la fuiriez pas . . .

La nuit dans tous vos songes  
Il vient troubler votre sommeil ,  
Et vous croyez au réveil  
Réaliser ces doux mensonges.  
Et dès que le jour luit ,

Tout votre bonheur est détruit;  
 Car l'espoir.... c'est chimère....  
 Une seule chose ici bas,  
 Aime et ne trompe pas;  
 C'est le cœur d'une mère.



Ah ! pleurez sur son sein,  
 Elle saura bien vous comprendre,  
 Il ne faut pas attendre,  
 Vous ne le pourriez plus demain....  
 Dites lui ; bonne mère  
 Daignez m'écouter sans colère ,  
 Ah ! servez-moi d'appui.  
 Ma tête est toute délirante  
 Et ma main est tremblante ,  
 Dès que je pense.... à lui.



Enfant, ah ! courez vite  
 Finir les maux qu'elle a soufferts ,  
 Ses bras vous sont ouverts  
 Et tout son cœur pour vous palpite ,  
 Courez , courez ou demain ,  
 En vous repoussant de la main  
 Vous verrez ses allarmes....  
 Et là.... dans un lâche abandon ,  
 Vous voudrez un pardon  
 Et n'aurez que des larmes....



( 134 )

Oh ! conseils superflus,  
Elle partit et quitta sa chaumière...  
Un mois après, mourante de misère,  
Elle revint pour implorer sa mère,  
Sa mère n'était plus.

---

